



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de souveraineté alimentaire 2036 pour la Guadeloupe

Version du 10 juillet 2026 après présentation en comité de pilotage le 29 juin 2026



Plan de souveraineté alimentaire 2036 pour la Guadeloupe

le 10 juillet 2026

Comme suite à la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations (LOSARGA) promulguée le 24 mars 2025, la ministre en charge de l'agriculture a lancé un plan d'actions pour que la France ré-investisse sa souveraineté alimentaire. Elle a déployé une communication forte lors de sa conférence de presse du 8 décembre 2025 à Rungis et a organisé des groupes de travail par filières pour préparer une conférence nationale de la souveraineté alimentaire en 2026. Toutes les régions, et notamment les outre-mer, vont y contribuer.

La Guadeloupe dispose déjà d'un plan de souveraineté alimentaire couvrant la période 2020-2030 validé en COSDA le 4 mai 2023, puis suivi et révisé régulièrement depuis. Le présent document constitue une mise à jour de ce plan, selon le cadrage défini conjointement par les ministères de l'agriculture et des Outre-mer par courrier du 19 janvier 2026, avec le concours de l'ODEADOM et en lien avec le délégué interministériel à la souveraineté agricole des Outre-Mer (DISAOM).

Le COSDA plénier du 5 février 2026 a permis de valider la démarche de mise à jour pour construire avec tous les acteurs du territoire un plan de souveraineté alimentaire à horizon 2036 prenant en compte les défis de l'agriculture et les opportunités qui se dessinent. 3 groupes de travail ont été organisés pour une présentation du document lors d'un comité de pilotage copiloté par l'État et la région le 29 juin 2026.

Le plan de souveraineté alimentaire mis à jour prend en compte toutes les productions agricoles du territoire afin de mieux appréhender les complémentarités et les synergies, quelles que soient les destinations des productions : marché local et « export », alimentation humaine ou animale et tous les usages possibles des ressources végétales et animales issues de l'agriculture. Le champ est donc étendu à toutes les filières.

Les éléments de cadrage invitent également à mieux prendre en compte l'adaptation au changement climatique et à raisonner sur les évolutions nécessaires de l'agriculture.

Les professionnels, éclairés par leur expérience et les recherches les plus récentes, devront définir le chemin et la cible de ce nouvel horizon 2036. Les perspectives de développement de l'agriculture sur la base des 4 grandes filières existantes en Guadeloupe sont réelles, et les filières de diversification disposent toujours d'un fort potentiel. Afin de se projeter à l'horizon 2036, la DAAF estime indispensable de pouvoir identifier les productions dont les conditions seront favorables et celles qui ne disposeront plus de conditions adaptées.

La structuration des filières, la capacité à se regrouper au sein de structures transparentes et dynamiques pouvant fédérer les agriculteurs, la création de filières reconnues avec toutes les composantes de la chaîne de valeur y compris la transformation sont à encourager et sont de nature à renouveler l'attractivité des métiers de l'agriculture.

Le plan de souveraineté alimentaire, avec les autres documents stratégiques existants, a vocation à être valorisé et pourrait utilement servir à alimenter une démarche plus globale qui prendrait la forme d'un projet de territoire partagé par l'ensemble des acteurs locaux : État, région, département, chambre d'agriculture, interprofessions et financeurs.

Le présent document a vocation à être suivi et adapté régulièrement. Des résultats de travaux importants sont attendus fin 2026 avec l'établissement d'un plan de développement de la filière fruits et légumes. Ces résultats devront s'intégrer et compléter le présent plan. Un dispositif de suivi régulier sur les actions et les objectifs de production sera également mis en place.

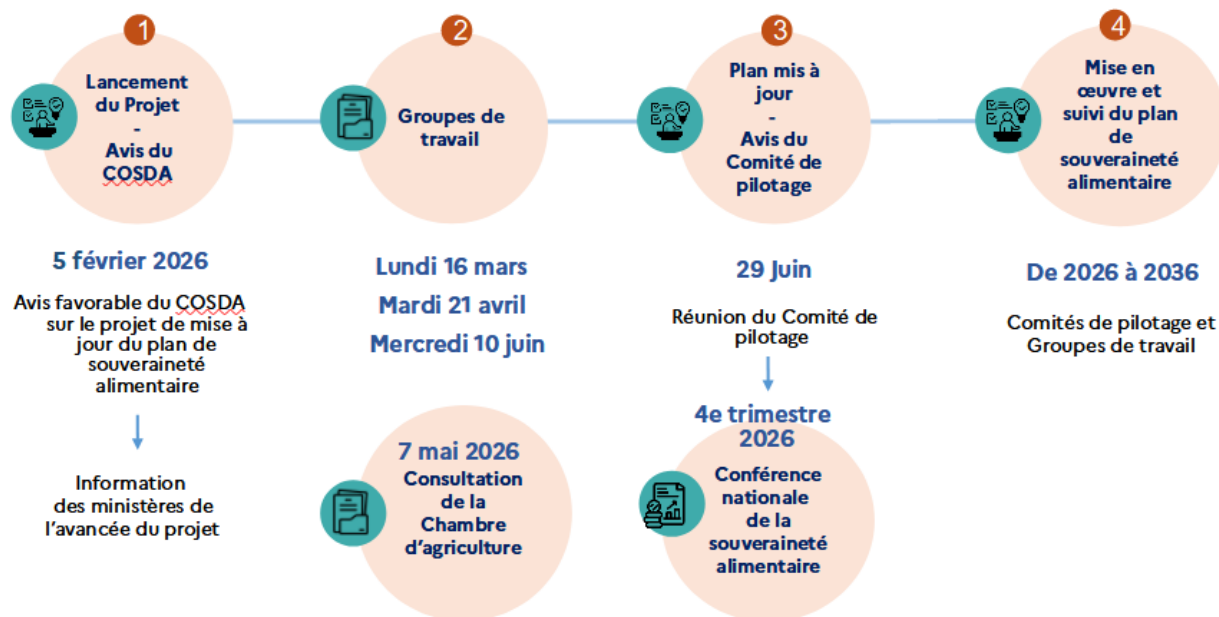


Figure 1. Calendrier d'élaboration du Plan de souveraineté alimentaire 2036 de la Guadeloupe.

Le plan de souveraineté alimentaire est mis à jour à partir d'une trame commune à tous les DOM afin de permettre un suivi et une valorisation au niveau national. Toutes les filières agricoles sont couvertes (y compris les filières traditionnelles), quel que soit le type de débouché. L'adaptation aux effets du changement climatique doit être au cœur de la démarche, notamment concernant l'évolution de l'usage des surfaces et des productions à développer.

Plan de souveraineté alimentaire 2036 pour la Guadeloupe

page

I. Les déterminants des trajectoires

I.1 Consommation	5
I.2 Transformation	8
I.3 Enjeux	10

II. Production et souveraineté des filières

II.1 Point de situation des filières	13
II.2 Déterminants économiques externes	19
II.3 Soutenabilité et cohérence externe	22

III. Les indicateurs et les objectifs de production à 2036

28

IV. Les propositions d'action

33

V. Les projets structurants

40

Annexes

45

I. Les déterminants des trajectoires (freins et enjeux)

I.1 Consommation

○ Qui sont les consommateurs de demain ?

Depuis le début des années 2010, la Guadeloupe connaît un recul démographique continu, lié à un solde migratoire négatif et au vieillissement de la population. Selon l'INSEE, la population guadeloupéenne est estimée à 380 400 habitants au 1^{er} janvier 2025. Le territoire enregistre une baisse moyenne d'environ 0,5% par an, comme l'indique le bilan démographique 2024¹.

En prolongeant cette tendance, la population de la Guadeloupe pourrait atteindre 360 000 habitants à l'horizon 2036. Par ailleurs, la population des classes d'âges les plus âgées progresse extrêmement vite. Ainsi la population des seniors (60 ans et plus) a gagné 10 points en 10 ans pour atteindre en 2025 un tiers de la population. Ce phénomène va se poursuivre et s'accroître, modifiant durablement la structure de la population et ses besoins. La Guadeloupe est devenue la deuxième région de France où la part des seniors est la plus élevée, après la Martinique. A l'inverse, la population des plus jeunes baisse fortement avec un exode qui se poursuit. Les jeunes de moins de 25 ans représentent désormais 27 % de la population.

○ Comment consomment-ils ?

Les classes d'âges les plus jeunes consomment moins de fruits et légumes que leurs aînés. Le vieillissement de la population pourrait toutefois contrebalancer l'effet de la baisse de la population en termes de demande de fruits et légumes ².

Les céréales, féculents et légumes secs sont un peu plus consommés en Guadeloupe qu'en France hexagonale. Ils représentent un quart des quantités alimentaires achetées contre un cinquième dans l'Hexagone. Les Guadeloupéens consomment plus de riz (+235 %) et de légumes secs (+61 %) mais moins de pâtes (-20 %) et de pain (-16 %) que les Métropolitains³. Leurs repas sont par ailleurs davantage assaisonnés, avec des quantités de sel et d'épices sèches 2,4 fois supérieures à celles des Métropolitains.

Les Guadeloupéens consomment autant de viande que dans l'Hexagone, mais la nature des viandes consommées diffère. Le poulet (+80 %) et le porc (+37 %) sont les deux produits phare des consommateurs guadeloupéens, avec une consommation plus importante que dans l'Hexagone. En revanche, la viande de bœuf (-20 %) et la charcuterie (-46 %) ont moins la faveur des Guadeloupéens. Les viandes et abats comestibles représentent 7 % du volume total des importations. La production locale ne suffit pas à couvrir les besoins, dans un contexte où le prix des viandes congelées importées sont particulièrement bas (Insee Analyses Guadeloupe n°67 paru le : 25/05/2023).

Certaines habitudes alimentaires restent bien ancrées dans le modèle traditionnel. Les Guadeloupéens mangent 2,5 fois plus de poissons que les métropolitains. Également porteurs de protéines, les œufs sont en revanche moins consommés en Guadeloupe qu'en France métropolitaine (-30 %)

1 [Bilan démographique 2024 INSEE](#)

2 [Étude ORSAG sur les habitudes alimentaires en Guadeloupe](#)

3 [Insee Analyses Guadeloupe n° 67](#)

Les données de l'INSEE mettent en évidence des habitudes de consommation marquées en Guadeloupe pour certains produits agricoles. Il s'agit notamment du riz, des légumes secs, ainsi que des viandes de volailles et porcines, qui figurent parmi les produits les plus consommés par les ménages guadeloupéens. Ces produits représentent, à eux seuls, plus de 25 % du volume total des importations de produits agricoles du territoire. Le volume total des importations de produits agricoles en Guadeloupe s'élève à 93 806 t en 2024⁴.

Riz :

Compte tenu des contraintes foncières et agro-climatiques du territoire, le développement d'une filière rizicole locale apparaît limité en termes de potentiel.

Légumes secs :

Les légumes secs occupent aujourd'hui une place relativement limitée dans l'alimentation des Guadeloupéens. La consommation totale du territoire est estimée à environ 1 940 tonnes par an⁵, soit près de 5 kg par habitant et par an. Cette demande est majoritairement couverte par les importations, qui représentent environ 1 851 tonnes par an⁶.

La production locale demeure quant à elle marginale. Les surfaces consacrées aux légumes secs sont estimées à environ 25 hectares, correspondant à une production d'environ 450 tonnes de produits frais, soit près de 90 tonnes de légumes secs après séchage. Ces volumes restent faibles au regard de la consommation, illustrant la forte dépendance aux approvisionnements extérieurs.

Pourtant, les légumineuses présentent de nombreux intérêts nutritionnels et agronomiques⁷. Riches en protéines végétales, elles constituent une alternative complémentaire aux protéines animales et contribuent à la diversification des systèmes de culture. Dans un contexte marqué par les enjeux de santé publique, de transition alimentaire et de souveraineté alimentaire, elles pourraient occuper une place croissante dans les habitudes de consommation des Guadeloupéens.

Filière volaille :

La viande de volaille constitue aujourd'hui l'une des principales sources de protéines animales dans les habitudes alimentaires des ménages guadeloupéens. Appréciée pour son accessibilité et sa diversité d'usages culinaires, elle est aujourd'hui un produit particulièrement apprécié des consommateurs.

Cette demande est toutefois trop largement couverte par les importations de produits congelés, traduisant une forte dépendance extérieure pour l'approvisionnement du marché local. La filière volaille, sous la forme de produits locaux frais, apparaît ainsi comme un enjeu majeur dans la réflexion menée autour de la souveraineté alimentaire de la Guadeloupe, compte tenu des volumes consommés et de la place qu'occupe cette viande dans l'alimentation quotidienne des habitants.

4 [Mémento de la statistique agricole AGRESTE édition 2025](#)

5 [Analyse de la structuration des filières végétales et élevage dans les départements d'Outre-Mer - ODEADOM](#)

6 [Analyse de la structuration des filières végétales et élevages des départements d'Outre-Mer](#)

7 [PNNS Programme national nutrition santé](#)

Filière porcine :

La viande porcine occupe également une place importante dans les habitudes de consommation des ménages guadeloupéens⁸. Très présente dans la gastronomie locale et dans de nombreuses préparations traditionnelles, elle constitue une composante significative de l'alimentation.

La production locale de viande porcine couvre actuellement environ 22 % de la consommation⁹, correspondant à un volume estimé à près de 1 250 tonnes produites et transformées localement chaque année. Cette situation témoigne de l'existence d'une filière déjà structurée, disposant de savoir-faire et d'outils de production reconnus, mais dont le développement reste limité par la forte concurrence des produits importés.

Au regard de l'importance de cette consommation et du potentiel de développement de la filière, le porc constitue également un levier stratégique dans les réflexions relatives au renforcement de la souveraineté alimentaire du territoire.

- **Quelle est la consommation envisagée des produits issus de la filière en 2036 ?**

Répondre à cette question sous-tend une cartographie précise des produits issus des filières. En l'absence des données (retours Météo-France et professionnels) et dans l'attente des résultats des études en cours (plan de développement de la filière fruits et légumes, plans de développement des filières animales, retombées des études en cours type DINAI, etc), il est difficile de se prononcer sur ces aspects. Cette question fera l'objet de travaux approfondis ultérieurement.

- **Quelle est la cible visée ? Indiquer une cible optimale et minimale.**

Situation actuelle de la Guadeloupe : selon l'étude ORSAG, 25 à 30% des adultes atteignent les 5 portions par jour.

En s'appuyant sur les repères du PNNS¹⁰ (au moins 5 portions de fruits et légumes/jour, limitation des viandes rouges et charcuteries) et les enjeux de souveraineté (part de la consommation couverte par les productions locales), et tout en restant réaliste sur l'échelle de temps à 10 ans, les cibles pourraient être :

Cible minimale :

- 50% des adultes atteignant les 5 portions/jour grâce à un approvisionnement optimal des GMS, restaurateurs, primeurs, restauration à domicile. Par ailleurs, on observe une tendance croissante au développement des jardins, glanage ;
- 80-85% consommant fruits ou légumes quotidiennement ;
- Quid de la consommation des enfants et des effets sur la consommation, des bénéfices escomptés des programmes d'éducation à l'école, du PLFE, etc. ?

Cible optimale 2036 :

- 70% des adultes atteignant les 5 portions/jour ;
- 90% consommant fruits ou légumes quotidiennement ;
- Atteinte des objectifs de la loi EGalim en matière de restauration collective (au 01/01/2030, 50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits bio).

⁸ [Référentiel technico économique filière porcine Guadeloupe](#)

⁹ [Réseau de Références filière porcine Guadeloupe système naisseur engraisseur](#)

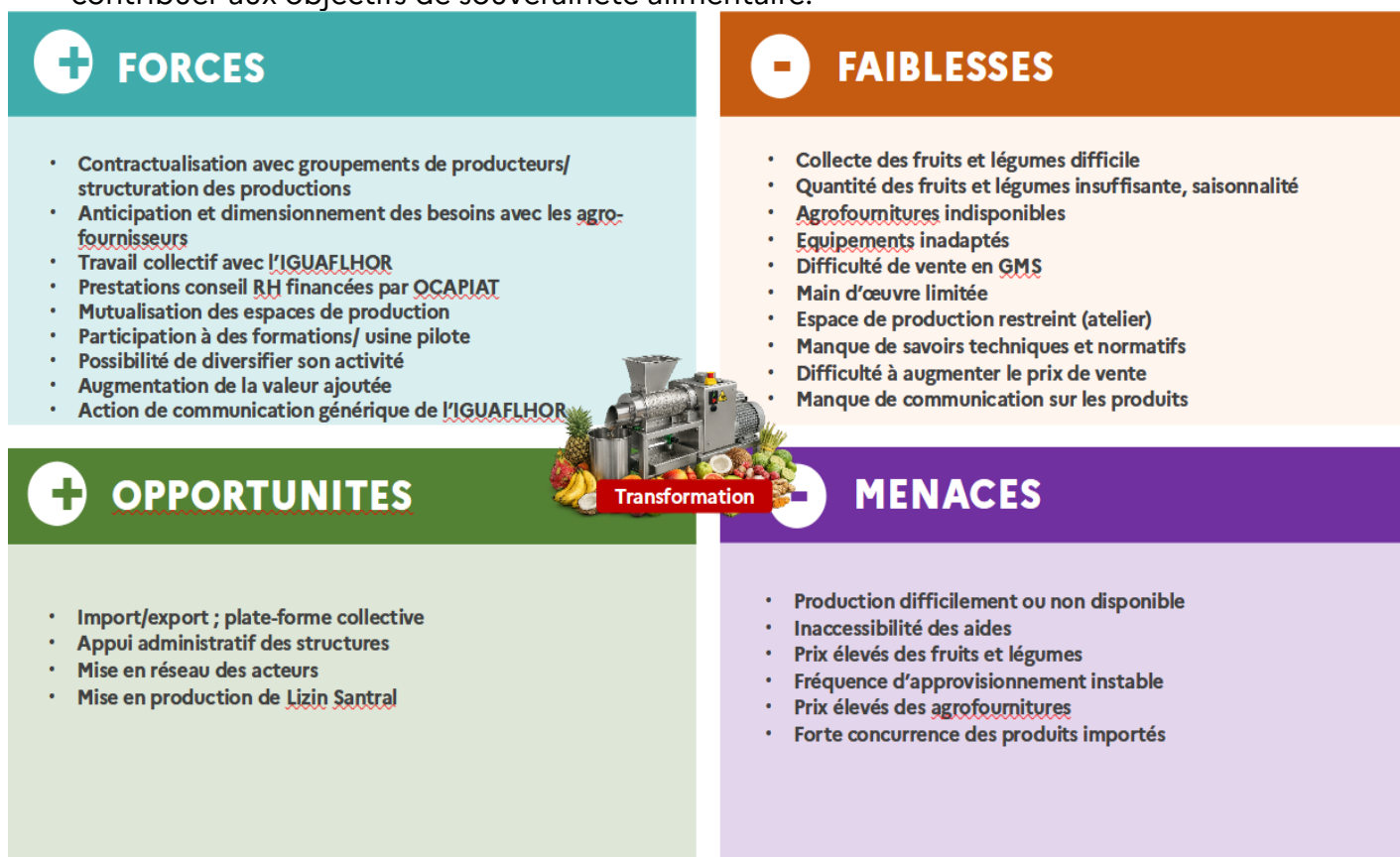
¹⁰ [PNNS 5](#)

En termes de quantité moyenne, cela correspondrait à viser autour de 4 portions/jour en moyenne (toute la population) comme cible minimale, et 5 portions/jour en moyenne comme cible optimale.

I.2 Transformation

D'après les données de l'URSSAF, le nombre d'établissements employeurs relevant du secteur agroalimentaire en Guadeloupe est passé de 138 en 2010 à 241 en 2020, soit une augmentation de 75 % en dix ans. Cette dynamique témoigne d'un renforcement progressif du tissu agroalimentaire local, en lien avec le développement d'activités de transformation et de valorisation des productions agricoles. Les établissements relèvent principalement du secteur « autres produits alimentaires », suivi de la transformation et conservation de la viande et de la transformation et conservation des fruits et légumes¹¹. Si cette évolution constitue un signal positif, elle demeure néanmoins insuffisante au regard des enjeux de structuration des filières et de montée en capacité de transformation locale. Elle souligne la nécessité de poursuivre et d'amplifier les actions de soutien à l'investissement, à la structuration des outils de transformation et à l'accompagnement des entreprises, afin de consolider durablement le secteur agroalimentaire et de contribuer aux objectifs de souveraineté alimentaire du territoire.¹²

L'analyse AFOM¹³ des entreprises et des filières agroalimentaires du territoire présentée ci-après met en évidence un ensemble de freins structurels, mais également des leviers existants susceptibles d'être mobilisés pour renforcer la structuration des filières et contribuer aux objectifs de souveraineté alimentaire.



11 [IAA DROM : perspectives économiques et difficultés](#) p 22

12 [Les industries agroalimentaires des départements et régions d'Outre-mer : perspectives économiques et difficultés rencontrées dans le cadre de la transformation agricole ultramarine et de l'objectif de souveraineté alimentaire](#)

13 [Étude DINAI 2022 sur l'évaluation de la capacité d'approvisionnement des agrotransformateurs](#)

○ **Quelles usines et maillons de transformation sont à développer ?**

Le renforcement de la souveraineté alimentaire en Guadeloupe repose sur le développement et l'adaptation d'outils de transformation à taille intermédiaire, dimensionnés aux volumes locaux et adaptés aux spécificités du territoire. L'enjeu n'est pas la création de grandes unités industrielles, mais la consolidation de maillons de transformation stratégiques, mutualisés lorsque cela est pertinent, afin de sécuriser les débouchés, renforcer la valeur ajoutée locale et réduire la dépendance aux importations. Aussi, pour structurer l'agrotransformation, il est nécessaire d'avoir une approche systémique visant notamment à permettre l'innovation des procédés et des produits transformés, à sécuriser et structurer les flux de production pour pérenniser les unités d'agrotransformation, à établir un choix de production à fort intérêt économique et à identifier des débouchés viables et durables.

Pour les filières animales, notamment les filières volaille et porcine, le renforcement des capacités d'abattage, de découpe et de transformation constitue un levier prioritaire. L'adaptation des outils existants et le développement de la transformation secondaire (produits élaborés, portions, produits prêts à cuire) doivent permettre d'accompagner la montée en charge progressive des productions locales et d'améliorer leur valorisation.

Pour les filières végétales, le développement d'ateliers de conditionnement et de première et seconde transformation apparaît essentiel afin de limiter les pertes, d'allonger la durée de conservation des produits et de répondre aux besoins de la restauration collective et des circuits de distribution structurés.

Le maillon stockage et logistique, en particulier le stockage frigorifique et la chaîne du froid, constitue également un enjeu structurant pour fiabiliser l'approvisionnement en produits locaux et sécuriser les flux entre production, transformation et commercialisation.¹⁴

Par ailleurs, le développement d'outils liés à la préparation d'aliments du bétail et à la valorisation des coproduits locaux peut contribuer à réduire la dépendance aux intrants importés et à renforcer la résilience des filières animales. De plus, une réflexion devra porter aussi sur l'efficacité des systèmes d'élimination ou de valorisation des déchets et/ou co-produits.

Enfin, le soutien aux ateliers de transformation artisanaux et semi-industriels, ainsi que la mutualisation d'équipements, devraient favoriser l'émergence de projets locaux, la diversification des productions et l'innovation, dans le respect des exigences sanitaires.

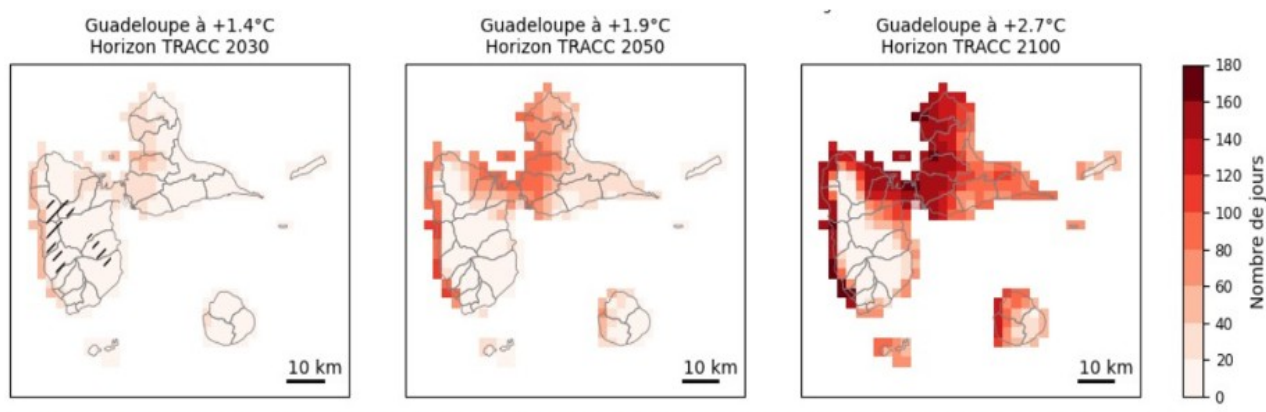
Ces maillons de transformation constituent des leviers structurants pour atteindre les objectifs de production et de couverture locale à l'horizon 2030–2036, en cohérence avec les contraintes et potentialités du territoire.

¹⁴ [Etude IGUAFLOR-IGUAVIE sur la mise en place d'une plateforme collective de stockage et logistique](#)

I.3. Enjeux : changement climatique, foncier, eau, énergie, contexte géopolitique, main d'œuvre et enjeu sanitaire.

Changement climatique :

Les projections climatiques établies par Météo-France dans le cadre de la **TRACC (Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique)**¹⁵ indiquent que la Guadeloupe est engagée dans une trajectoire de réchauffement marqué, avec une hausse des températures d'environ **+1,4 °C dès 2030, +1,9 °C en 2050** et jusqu'à **+2,7 °C à l'horizon 2100** par rapport à la période préindustrielle.



Cartes de l'évolution par rapport au climat récent 1991-2020 du nombre annuel de journées très chaudes

Figure 3. Évolution projetée du nombre annuel de journées très chaudes en Guadeloupe selon la trajectoire TRACC (horizons 2030, 2050 et 2100).

Cette évolution s'accompagne d'une augmentation des extrêmes climatiques, notamment des **journées de forte chaleur** de plus en plus fréquentes, ainsi que des **nuits chaudes**, avec des températures nocturnes pouvant perturber les cycles biologiques des cultures, en particulier les phases de floraison. Par ailleurs, une **baisse des précipitations annuelles de l'ordre de -20 % à -50 % selon les zones** est attendue, malgré une intensification des épisodes de pluies extrêmes, ce qui accentue les risques de sécheresse et de stress hydrique.

Ces évolutions climatiques se traduisent déjà dans les dynamiques agricoles observées. L'analyse des données de calamités agricoles en Guadeloupe sur la période 2005–2025 met en évidence une augmentation de leur fréquence, avec une moyenne passant d'environ 0,7 événement par an entre 2005 et 2014 à environ 1,1 événement par an entre 2015 et 2025, soit une hausse d'environ 55 %.¹⁶ Cette évolution s'accompagne d'une plus grande régularité des événements et de plusieurs années à occurrences multiples, traduisant une intensification du risque.

La convergence entre les projections de la TRACC et les données observées suggère que le changement climatique ne constitue pas seulement une projection future, mais une réalité déjà perceptible pour l'agriculture guadeloupéenne, marquée par une multiplication et une intensification des aléas climatiques impactant directement le secteur agricole.

¹⁵ [Projections Météo France changement climatique 971](#)

¹⁶ [Projections Météo France changement climatique 971](#)

Accès au foncier¹⁷ :

La question de l'accès au foncier agricole demeure un enjeu central pour l'atteinte des objectifs de souveraineté alimentaire. Si les données récentes montrent une relative stabilisation du foncier agricole, notamment grâce aux documents d'urbanisme et aux travaux de la CDPENAF, la mobilisation effective des terres reste limitée. La Guadeloupe dispose d'environ 49 390 ha¹⁸ de surfaces agricoles, dont 22 130 ha de surfaces cultivées, mais près de 5 700 ha demeurent aujourd'hui manifestement sous-exploités. À cela s'ajoutent des réserves foncières mobilisables, notamment 600 ha détenus par la SAFER¹⁹ et près de 3 500 ha appartenant au Conseil départemental. La mobilisation de ces surfaces, malgré les contraintes liées au morcellement parcellaire, aux indivisions et à la pression foncière, constitue un levier majeur pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et accompagner le développement des productions stratégiques. Les principales caractéristiques des espaces agricoles, de leur occupation et de leur potentiel agronomique sont présentées en Annexe 2.

Au-delà des surfaces aujourd'hui mobilisables, la Guadeloupe bénéficie d'une réserve foncière stratégique identifiée par le Schéma d'Aménagement Régional "SAR", destinée à préserver durablement le potentiel agricole du territoire. La région et le département détiennent par ailleurs du foncier en indivision qui constitue un potentiel susceptible d'être progressivement remobilisé, sous réserve de leur sécurisation juridique et de leur valorisation. La région entend poursuivre une stratégie visant à sécuriser et orienter prioritairement ces espaces vers des projets agricoles structurants, contribuant notamment à l'atteinte des objectifs de souveraineté alimentaire, en prenant en compte les conditions d'usage du foncier (baux ruraux)...

Ressource en eau²⁰ :

La disponibilité et la sécurisation de la ressource en eau constituent un facteur limitant majeur pour le développement agricole. Les tensions croissantes sur l'eau, exacerbées par le changement climatique, imposent une gestion économe et une orientation vers des cultures et des zones adaptées, moins consommatrices en eau, ainsi que le développement de pratiques agroécologiques (paillage, agroforesterie, amélioration de la rétention hydrique des sols) et l'utilisation de systèmes d'irrigations plus efficaces (goutte-à-goutte). Une cartographie des réseaux d'irrigation et des réserves en eau figure également en Annexe 2.

Énergie²¹ :

Le système alimentaire local reste fortement dépendant de l'énergie, notamment pour la production, la transformation, la conservation et le transport des denrées. La hausse des coûts énergétiques et la vulnérabilité des approvisionnements renforcent la nécessité de développer des systèmes de production plus sobres en énergie et de relocaliser certaines étapes de transformation²².

Contexte géopolitique :

Le contexte géopolitique international, marqué par des tensions sur les marchés agricoles, énergétiques et logistiques, renforce la vulnérabilité des territoires insulaires dépendants des importations. La sécurisation de l'approvisionnement alimentaire local apparaît dès lors comme un enjeu stratégique de résilience, justifiant une politique volontariste de

¹⁷ [Étude AGRESTE sur le foncier agricole](#)

¹⁸ [Mémento de la statistique agricole AGRESTE édition 2025](#)

¹⁹ [Présentation COSDA 10 avril 2025 Annexe 1 suivi action foncier](#)

²⁰ [Présentation COSDA 10 avril 2025 Annexe 4 suivi action ressource en eau et changement climatique](#)

²¹ [Programmation pluriannuelle de l'énergie \(PPE\) 2024-2033 – Guadeloupe](#)

²² [Bilan de l'énergie année 2024-orec-synergiles-1](#)

développement des productions locales adaptées aux contraintes climatiques et aux ressources disponibles²³. Le renforcement de la résilience des exploitants suppose de consolider les outils de gestion des risques, de sécurisation des revenus, de financement et d'assurance, afin de préserver durablement la viabilité des exploitations et la compétitivité des filières.

Main-d'œuvre et performance sociale :

La disponibilité de la main-d'œuvre constitue un enjeu majeur pour le développement de l'agriculture guadeloupéenne. Le vieillissement des chefs d'exploitation²⁴, les difficultés de renouvellement des générations, les tensions de recrutement²⁵ et le déficit d'attractivité des métiers agricoles fragilisent aujourd'hui l'ensemble des filières. Ces difficultés concernent aussi bien les emplois permanents que saisonniers et sont renforcées par un manque de qualifications adaptées aux besoins des exploitations, ainsi que par une insuffisante coordination entre les acteurs de l'emploi, de la formation et du développement agricole²⁶. Dans un contexte où plusieurs filières affichent des ambitions de développement à l'horizon 2036, la capacité à attirer, former, fidéliser et professionnaliser une main-d'œuvre qualifiée apparaît comme une condition indispensable à l'augmentation durable des volumes de production et à la modernisation des exploitations agricoles²⁷.

Au-delà de la question de la disponibilité de la main-d'œuvre, la performance sociale agricole recouvre également les conditions d'exercice du métier, la sécurisation des parcours professionnels et la reconnaissance du rôle des agriculteurs dans la société. L'amélioration des conditions de travail, l'accès à la formation tout au long de la vie, l'accompagnement des évolutions des métiers et le développement de compétences adaptées aux transformations du secteur constituent des leviers essentiels pour renforcer l'attractivité des professions agricoles. Par ailleurs, la sécurisation du revenu agricole et l'amélioration des conditions de retraite des exploitants représentent des enjeux majeurs pour assurer la pérennité des exploitations, favoriser la transmission des entreprises agricoles et encourager l'installation de nouvelles générations. Ces dimensions sociales participent pleinement à la réussite des objectifs de souveraineté alimentaire.

Enjeux sanitaires :

Les enjeux sanitaires constituent également un déterminant majeur de la souveraineté alimentaire. Les productions agricoles sont confrontées à une pression croissante des bioagresseurs²⁸, des maladies animales et végétales ainsi qu'au risque d'introduction de nouveaux organismes nuisibles favorisé par l'intensification des échanges commerciaux et les effets du changement climatique. Ces risques peuvent entraîner des pertes importantes de production, dégrader la qualité sanitaire des produits et fragiliser durablement certaines filières. La maîtrise des risques sanitaires repose sur une surveillance renforcée, une capacité d'anticipation, le développement de solutions de protection adaptées aux conditions tropicales et la diffusion des innovations issues de la recherche²⁹. Le maintien d'un haut niveau de sécurité sanitaire constitue ainsi un enjeu essentiel pour préserver les capacités de production du territoire, garantir la confiance des consommateurs et renforcer la résilience de l'agriculture guadeloupéenne.

²³ [Les chemins de la souveraineté alimentaire en Guadeloupe : un projet collectif](#)

²⁴ [Recensement agricole 2020 - Age des exploitants et devenir des exploitations](#)

²⁵ [Rapport territorial caractérisant l'emploi et les principales difficultés en Guadeloupe](#)

²⁶ [Rapport - état des lieux de l'emploi agricole et feuille de route](#)

²⁷ [Caractérisation de l'emploi agricole dans les départements et régions d'Outre-Mer : difficultés propositions](#)

²⁸ [Thèse professionnelle "Dynamique d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en Guadeloupe" par Dania BOICHON](#)

²⁹ [Documents RITA \(référentiels\)](#)

II. Production et souveraineté des filières

II.1 Point de situation des filières

❖ Banane



Figure 4. Analyse AFOM de la filière banane.

La filière banane constitue l'une des filières agricoles les plus structurées et les plus importantes de Guadeloupe. En 2025, elle représente près de 1 750 hectares cultivés, soit environ 6 % de la surface agricole utile du territoire, mobilise 151 producteurs et génère près de 3 000 emplois directs et indirects. Avec une production annuelle d'environ 80 000 tonnes, elle demeure un pilier économique majeur de l'agriculture guadeloupéenne.

L'analyse AFOM met en évidence plusieurs atouts structurants. La filière bénéficie d'une organisation professionnelle solide et d'une intégration efficace de l'ensemble de la chaîne de valeur. Elle a également engagé avec succès sa transition agroécologique et dispose d'une production particulièrement adaptée aux conditions tropicales du territoire. La notoriété de la Banane de Guadeloupe et de Martinique constitue également un avantage concurrentiel important, celle-ci demeurant la marque de banane préférée des consommateurs français.

La filière présente néanmoins plusieurs fragilités. Les coûts de production demeurent élevés comparativement aux principaux pays concurrents, qui ne sont pas soumis aux mêmes exigences environnementales et sociales. La production reste également sensible aux aléas climatiques, notamment aux épisodes de vents violents et aux phénomènes cycloniques. Enfin, la forte dépendance à la main-d'œuvre et les difficultés de renouvellement des actifs agricoles constituent des enjeux majeurs pour la pérennité de la filière.

Malgré ces contraintes, plusieurs opportunités de développement se dessinent à horizon 2036. L'évolution des attentes des consommateurs vers des produits plus sains, plus

durables et plus traçables constitue un atout pour la production bananière guadeloupéenne. La progression de la demande sur le marché français, l'intérêt croissant pour les produits locaux ainsi que les évolutions réglementaires attendues concernant les nouvelles techniques génomiques (NGT) et l'utilisation des drones ouvrent également de nouvelles perspectives d'amélioration de la compétitivité et de la résilience des exploitations.

La filière reste toutefois confrontée à plusieurs menaces importantes. La fusariose tropicale (FOC TR4) représente aujourd'hui l'un des principaux risques sanitaires à l'échelle mondiale pour la culture de la banane. À cela s'ajoutent la concurrence internationale et la hausse continue des coûts de production, qui pèsent sur la rentabilité des exploitations et fragilisent leur compétitivité.

Au-delà de son rôle historique de filière d'exportation, la banane présente également un potentiel intéressant dans la stratégie de souveraineté alimentaire du territoire. La production locale couvre déjà l'intégralité des besoins du marché guadeloupéen en banane dessert et en poyo. Par ailleurs, le développement de nouvelles activités d'agro-transformation, telles que la production de farine, de semoule ou de pâtes à base de banane, ainsi que la valorisation de la banane dans l'alimentation animale, pourraient permettre de renforcer davantage sa contribution au système alimentaire local.

Dans cette perspective, les principaux enjeux identifiés pour la filière concernent la poursuite de la transition agroécologique, l'adaptation au changement climatique, l'amélioration de la compétitivité économique, la diversification des débouchés, le développement de l'agro-transformation et le renouvellement des générations. Ces leviers apparaissent déterminants pour assurer la pérennité de la filière et conforter sa contribution à l'économie agricole et alimentaire de la Guadeloupe à horizon 2036.

❖ Canne

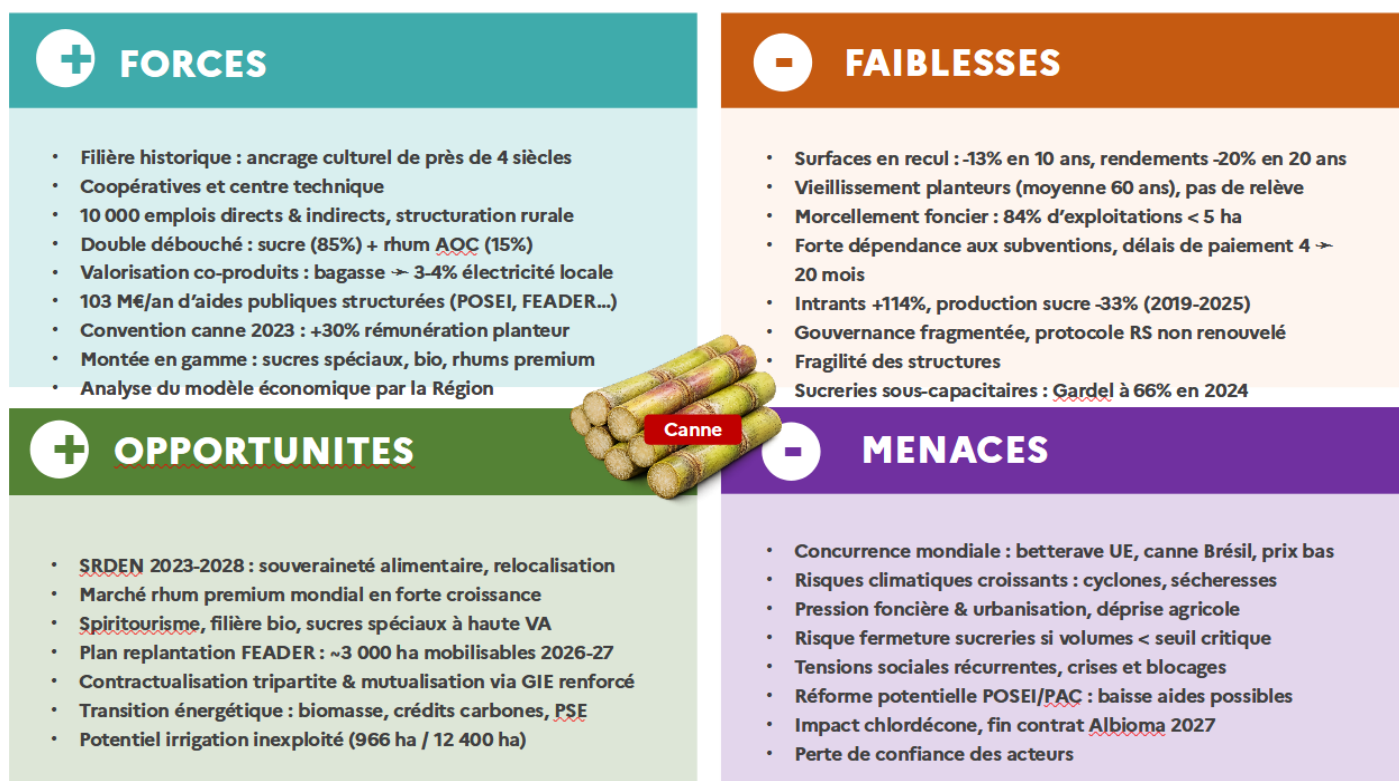


Figure 5. Analyse AFOM de la filière canne.

La filière canne constitue l'un des piliers historiques de l'agriculture guadeloupéenne. Présente depuis plus de quatre siècles sur le territoire, elle représente encore aujourd'hui près de 40 % de la surface agricole utile, mobilise environ 10 000 emplois directs et indirects et demeure la première filière agricole exportatrice de Guadeloupe. Son modèle repose sur une double valorisation de la production, orientée à la fois vers le sucre et le rhum, ainsi que sur la valorisation de plusieurs coproduits tels que la bagasse, la mélasse ou les écumes. Cette diversité de débouchés constitue un atout important pour la résilience économique de la filière.

L'analyse AFOM met également en évidence l'existence d'un appareil de production et de transformation structuré, composé de deux sucreries, de plusieurs distilleries et d'organisations professionnelles couvrant l'ensemble du territoire. La filière bénéficie par ailleurs d'un accompagnement public important et dispose d'une image reconnue à l'international, notamment à travers le rhum agricole et le développement de produits à plus forte valeur ajoutée tels que les sucres spéciaux ou les productions biologiques.

Toutefois, cette filière est confrontée à plusieurs fragilités structurelles. Les surfaces cultivées diminuent régulièrement depuis plusieurs années tandis que les rendements sont orientés à la baisse. Le vieillissement des planteurs, les difficultés de renouvellement des générations, le morcellement foncier et la dépendance aux aides publiques constituent autant de facteurs limitant les perspectives de développement. À cela s'ajoutent des difficultés économiques liées à la hausse du coût des intrants, à la baisse de la production sucrière et à la sous-utilisation progressive des outils industriels.

Malgré ces contraintes, plusieurs opportunités peuvent être mobilisées pour renforcer la filière à horizon 2036. La croissance du marché mondial des rhums premium, le développement du spiritourisme, la montée en puissance de la filière biologique, ainsi que les perspectives offertes par la transition énergétique et la valorisation des coproduits constituent autant de leviers de diversification et de création de valeur. Le potentiel de replantation des parcelles cannières et les marges de progression importantes en matière d'irrigation représentent également des pistes d'amélioration de la productivité.

Néanmoins, la filière demeure exposée à des menaces importantes. Le changement climatique, la pression foncière, la concurrence internationale, l'évolution potentielle des dispositifs d'aides publiques ou encore les incertitudes concernant certains débouchés énergétiques fragilisent les perspectives de long terme. La pérennité des outils industriels apparaît notamment étroitement liée au maintien d'un volume minimal de production, ce qui renforce l'importance de préserver les surfaces cultivées et de soutenir le renouvellement des exploitations.

Dans ce contexte, le maintien d'une filière canne forte à horizon 2036 repose moins sur une logique d'augmentation massive des volumes que sur une stratégie de consolidation et de modernisation. L'amélioration de la productivité, le renouvellement des générations, la sécurisation du foncier, le développement de l'irrigation et la montée en gamme des productions apparaissent comme les principaux leviers permettant d'assurer la pérennité économique, sociale et environnementale de cette filière

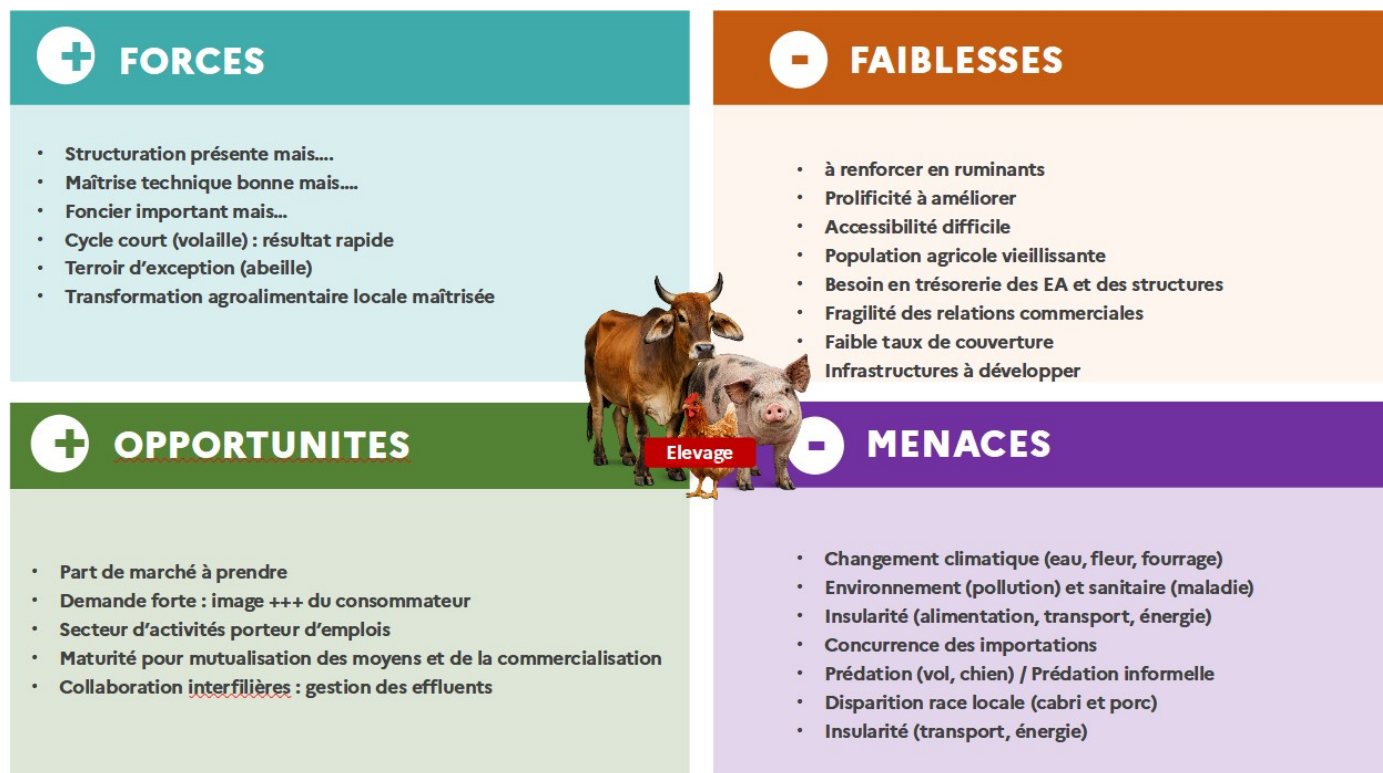


Figure 6. Analyse AFOM de la filière élevage

Les filières d'élevage occupent une place importante dans l'agriculture guadeloupéenne et contribuent à l'approvisionnement du territoire en protéines animales. Elles regroupent des productions diversifiées (volaille, porc, bovin, caprin, ovin, apiculture) qui répondent à des besoins alimentaires, économiques et culturels importants. L'analyse AFOM met en évidence l'existence d'une base productive déjà structurée, mais également plusieurs défis à relever pour renforcer leur contribution à la souveraineté alimentaire.

Parmi les principaux atouts identifiés figurent la présence d'organisations professionnelles et d'outils collectifs, une maîtrise technique globalement satisfaisante ainsi qu'un foncier dédié à l'élevage relativement important à l'échelle du territoire. Certaines productions présentent également des avantages spécifiques. La filière volaille bénéficie notamment de cycles de production courts permettant une augmentation relativement rapide des volumes produits. La présence d'outils de transformation agroalimentaire constitue également un point fort pour la valorisation des productions locales. De même, l'apiculture s'appuie sur un terroir reconnu offrant des perspectives de valorisation également intéressantes.

Toutefois, plusieurs faiblesses limitent encore le développement des filières. Les niveaux de production demeurent insuffisants pour répondre à la demande locale, comme en témoignent les faibles taux de couverture observés pour plusieurs productions animales, et les relations commerciales doivent être améliorées. Les professionnels soulignent également les vols répétés, le vieillissement de la population agricole, les difficultés d'accès à certaines exploitations, le manque d'infrastructures adaptées ainsi que les besoins importants de trésorerie pour les exploitations et les structures collectives. Dans certaines filières, notamment les ruminants, des marges de progression existent également en matière de performances techniques et de productivité.

L'environnement économique apparaît néanmoins favorable au développement des productions animales. La demande des consommateurs pour les produits locaux demeure forte et les parts de marché encore détenues par les importations offrent des perspectives

importantes de progression. Les filières d'élevage constituent également un secteur créateur d'emplois et disposent d'un potentiel de mutualisation des moyens de production, de transformation et de commercialisation. Les synergies entre filières, notamment autour de la valorisation des effluents d'élevage et des co-produits végétaux utilisés pour l'alimentation animale représentent également des opportunités intéressantes dans une logique d'économie circulaire.

Enfin, les filières restent confrontées à plusieurs menaces susceptibles de fragiliser leur développement. Les effets du changement climatique sur la disponibilité en eau, les ressources fourragères ou les conditions d'élevage constituent un enjeu majeur. Les risques sanitaires, la dépendance aux importations pour l'alimentation animale, les coûts élevés liés à l'insularité ainsi que les phénomènes de prédation et de vols représentent également des contraintes importantes pour les éleveurs. À plus long terme, la disparition progressive de certaines races locales et les difficultés de renouvellement des générations pourraient compromettre la pérennité de certaines productions.

Dans ce contexte, le renforcement des filières d'élevage à horizon 2036 repose sur plusieurs leviers complémentaires : l'amélioration des performances techniques, le développement des infrastructures de production et de transformation, le renouvellement des générations, la sécurisation de l'alimentation animale et la structuration des débouchés. Ces éléments apparaissent essentiels pour accroître durablement la production locale et renforcer la contribution de l'élevage à la souveraineté alimentaire de la Guadeloupe.

❖ Fruits et légumes

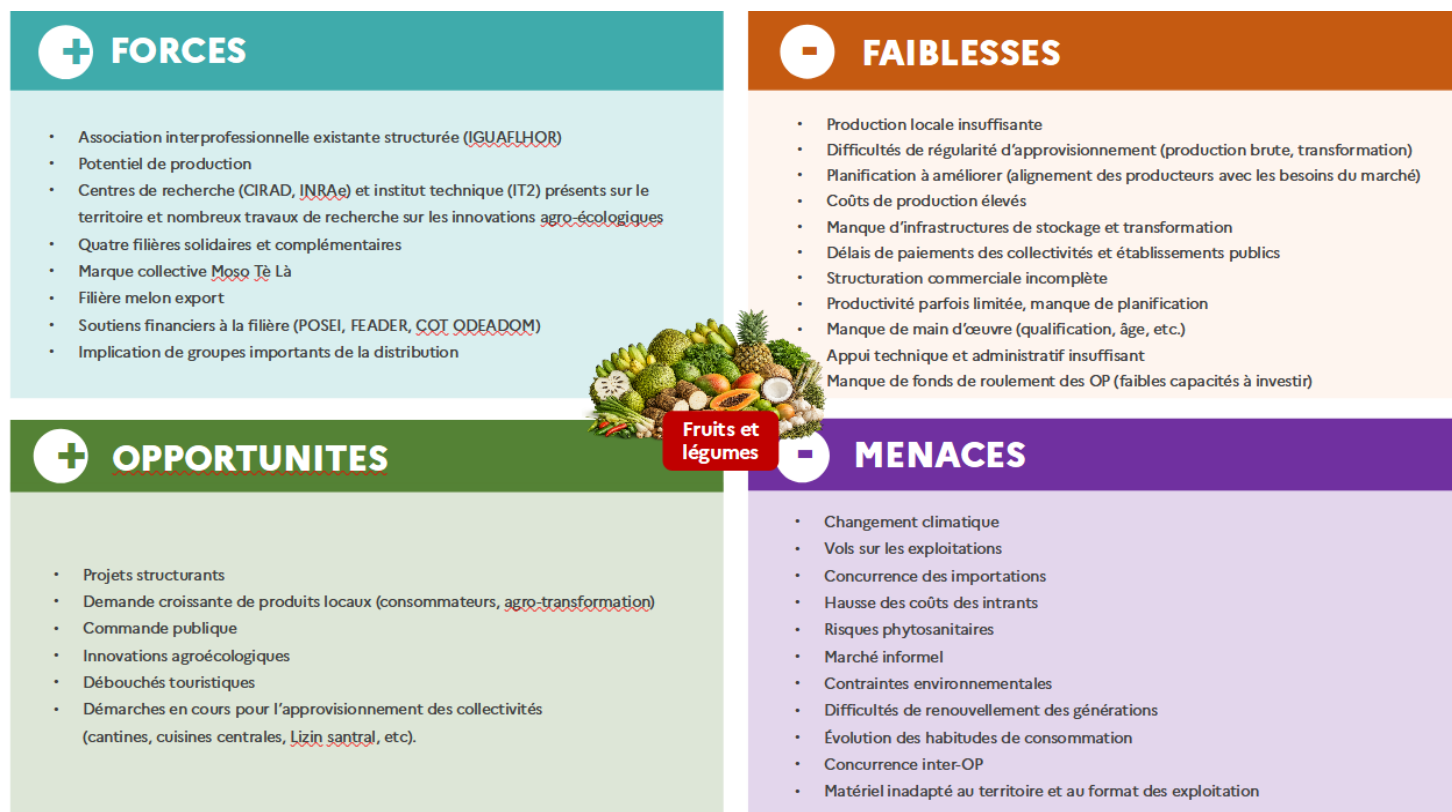


Figure 7. Analyse AFOM de la filière fruits et légumes.

La filière fruits et légumes occupe une place centrale dans la réflexion relative à la souveraineté alimentaire de la Guadeloupe. Elle contribue directement à l'alimentation de la population, à la diversification de l'agriculture locale et à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des régimes alimentaires. Elle présente également un fort potentiel de

développement compte tenu des conditions pédoclimatiques favorables du territoire et de la diversité des productions pouvant être cultivées localement.

L'analyse AFOM met en évidence plusieurs atouts importants. La filière bénéficie d'une structuration professionnelle reconnue à travers l'interprofession IGUAFLHOR, qui fédère plusieurs filières complémentaires et participe à leur développement. Elle s'appuie également sur un environnement technique et scientifique particulièrement favorable, marqué par la présence d'organismes de recherche et d'innovation tels que le CIRAD, l'INRAE et l'IT2, qui contribuent au développement de nouvelles références techniques et de solutions agroécologiques adaptées aux conditions tropicales. La présence de la marque collective Moso Tè Là, l'existence d'une filière melon export performante ainsi que les dispositifs de soutien financier mobilisables constituent également des leviers importants pour le développement de la production locale.

Malgré ces atouts, plusieurs freins limitent encore la capacité de la filière à répondre pleinement à la demande du territoire. Les professionnels soulignent notamment l'insuffisance de la production locale au regard des besoins du marché, ainsi que les difficultés de régularité de l'approvisionnement, tant pour les produits frais que pour les produits transformés. Les coûts de production élevés, les difficultés de planification entre l'offre et la demande, le manque d'infrastructures de stockage et de transformation ainsi que les tensions sur la main-d'œuvre constituent autant de contraintes qui limitent le développement des filières fruits et légumes. À cela s'ajoutent des difficultés de structuration commerciale, des besoins d'accompagnement technique et administratif ainsi que des capacités d'investissement parfois limitées pour certaines organisations de producteurs.

Les perspectives de développement apparaissent néanmoins particulièrement favorables. La demande des consommateurs pour les produits locaux est en progression, portée à la fois par les attentes en matière de qualité, de fraîcheur et de traçabilité, mais également par le développement de l'agro-transformation locale. La restauration collective et la commande publique constituent également des débouchés stratégiques susceptibles de soutenir la structuration de l'offre locale. Les démarches engagées pour l'approvisionnement des cantines, cuisines centrales et autres structures collectives témoignent de cette dynamique. Par ailleurs, le développement de projets structurants, les innovations agroécologiques et les opportunités offertes par le secteur touristique représentent des leviers supplémentaires pour renforcer la place des productions locales dans l'économie du territoire.

Toutefois, la filière demeure exposée à plusieurs menaces susceptibles de freiner son développement. Le changement climatique, la pression croissante des risques phytosanitaires et la hausse du coût des intrants fragilisent la rentabilité des exploitations. Les importations continuent également d'exercer une forte concurrence sur le marché local. À cela s'ajoutent les difficultés de renouvellement des générations, les phénomènes de vols sur les exploitations, le développement de circuits informels ainsi que certaines contraintes environnementales et techniques liées aux spécificités du territoire. L'adaptation des matériels agricoles aux conditions locales et à la taille des exploitations demeure également un enjeu identifié par les professionnels.

Dans ce contexte, le développement de la filière fruits et légumes à horizon 2036 repose sur plusieurs conditions essentielles : l'augmentation et la sécurisation de la production locale, l'amélioration de la planification entre l'offre et la demande, le renforcement des infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation, l'optimisation de la gestion des risques, la maîtrise de la main d'œuvre, ainsi que le renouvellement des générations agricoles. La mobilisation coordonnée des acteurs de la recherche, du développement agricole, des organisations de producteurs, des collectivités et des

opérateurs économiques apparaît comme un levier déterminant pour permettre à la filière de contribuer pleinement aux objectifs de souveraineté alimentaire du territoire. Les analyses détaillées par filière sont complétées par les objectifs de production présentés en Annexes 3 et 3b.

II.2 Déterminants économiques externes à anticiper pour les 10 prochaines années

Avant tout, il convient de souligner que le développement de modèles de production à faible consommation d'intrants, l'optimisation des itinéraires techniques ainsi que le développement de démarches d'économie circulaire constituent des leviers majeurs pour réduire durablement la dépendance aux intrants importés. Les hypothèses retenues pour la définition des objectifs de production sont illustrées par les courbes prospectives présentées en Annexe 4.

À cet égard, plusieurs initiatives sont déjà engagées sur le territoire. Le projet de recherche et d'expérimentation CIRILLE, porté par l'INRAE, l'IT² et IGUAVIE, vise notamment à développer une filière de valorisation des sous-produits animaux, illustrant le potentiel des approches fondées sur l'économie circulaire pour renforcer la souveraineté alimentaire. En octobre 2020, le Plan Stratégique régional pour une Transition Agroécologique en Guadeloupe « PS-TAG » a été adopté par la région Guadeloupe, en partenariat avec l'INRAE et la chambre d'agriculture de Guadeloupe, dans le but d'amplifier et d'accompagner les pratiques agricoles vertueuses et durables pour nos systèmes de production agricole.

L'analyse des principaux types d'intrants utilisés par les exploitations agricoles met en évidence plusieurs enjeux stratégiques et des pistes d'amélioration permettant de renforcer progressivement l'autonomie du territoire.

L'énergie :

Le poste Énergie représente le plus important poste de consommation intermédiaire de la « ferme Guadeloupe » en valeur (source : *Comptes de l'agriculture*). Les filières les plus dépendantes sont celles qui ont des taux de mécanisation importants (carburant), les filières d'export (transport par bateau ou avion), les bâtiments d'élevage de volailles ou de porcs, et les stations de conditionnement.

A l'échelle du territoire 11 178 GWh d'énergies primaires sont utilisées (source OREC – 2024). 86 % sont importées sous la forme de pétrole brut pour l'essentiel (provenance Europe du Nord et Venezuela), mais aussi de charbon ou de bois. L'énergie primaire locale (14%) provient surtout de géothermie, de biomasse, d'éolien, de solaire ou d'hydraulique. Parmi ces sources, l'agriculture est contributrice, notamment via l'agrivoltaïsme ou la production de biomasse. La bagasse contribue pour 2,5 % de toute l'énergie primaire consommée (moyenne 2018-2024), de même que des vinasses issues de distilleries sont méthanisées dans 2 unités sur le territoire, ces biogaz contribuent pour 0,5 % des sources primaires (2024).

→ Pistes de réduction de la dépendance :

- S'agissant du besoin en électricité des exploitations agricoles, le projet de trajectoire de la PPE Guadeloupe à horizon 2033 (en cours de validation) ambitionne d'atteindre une couverture de 100 % du mix électrique par les énergies renouvelables. Une partie de ces énergies renouvelables proviendrait néanmoins de sources importées (bois).

- En particulier : le photovoltaïsme sur bâtiments agricoles est à encourager pour assurer l'autonomie des exploitations dans un cadre permettant la préservation du foncier agricole qui demeure une priorité absolue.
- De même, bien que marginales dans le mix total, la valorisation de biomasse est à poursuivre (bagasse ou résidus agricoles liquides tels que vinasses ou lisiers).

Les engrais et amendements :

Les engrais chimiques sont exclusivement importés, sous forme d'engrais finis ou de matières premières à destination de formulations locales. Les fournisseurs sont basés en Amérique du Nord ou dans la Caraïbes pour 43 % des volumes, et de la France hexagonale pour 57 % elle-même fortement dépendante de ressources étrangères sujettes aux aléas géopolitiques.

La fabrication locale de formules représente néanmoins un moyen de réduction de la dépendance à court terme (capacité de stockage de plusieurs mois de la matière première), et une meilleure adaptation aux besoins locaux, optimisant ainsi les volumes importés.

Des engrais organiques sont produits localement (Valorcenne, Energipole Verde, « SGSGM-Dechetterie de Jarry » ...), mais ne couvrent que très partiellement les besoins en matières organiques (MO). Autour de 50 000 tonnes d'amendements composts supplémentaires seraient nécessaires pour couvrir les besoins (source Tropemis J.SIERRA INRAE, Caribagro, 2015), d'autant que la vitesse de minéralisation de la MO augmente significativement avec la chaleur, des pertes importantes sont à prendre en compte dans un contexte de réchauffement climatique.

Au-delà de l'apport en MO, ces engrais représentent une source d'azote potentielle, moyennant de multiplier la quantité des apports par 4 à minima.

La substitution, même partielle, de l'engrais chimique importé par l'engrais organique local se heurte ainsi à la difficulté de manipuler de gros volumes de matière, nécessitant des moyens techniques et organisationnels importants, ce qui représente aujourd'hui un frein majeur au déploiement de l'usage de MO sur les exploitations.

L'amendement minéral utilisé est majoritairement importé (dolomie, craie, chaux). L'unité de production de chaux locale est actuellement à l'arrêt.

➔ Pistes de réduction de la dépendance :

- A la suite de travaux pilotés par l'ADEME (2025), quelques actions ont été identifiées pour la mise en place de plateformes de compostage de biodéchets, de méthaniseurs, et de biochar (*produit de pyrolyse anaérobie de MO*). Les travaux mériteraient d'être poursuivis au sein d'une instance pérenne, notamment pour approfondir les pistes techniques pour l'optimisation de toutes les ressources et la priorisation de quelques projets. La question de l'acheminement et des moyens techniques d'épandage doit être au cœur des réflexions, de même que la taille des unités industrielles pour assurer la pérennité de leur fonctionnement.

Alimentation animale :

Les filières de ruminants sont très peu dépendantes de l'aliment importé. Pour les monogastriques en revanche, le taux de dépendance est proche de 100 %, que ce soit via des aliments finis ou la fabrication locale à partir de matière première importée (céréales & oléoprotéagineux). Tout comme pour les engrais, la fabrication locale de formulations permet néanmoins de sécuriser les stocks et de répondre précisément aux besoins locaux.

De manière marginale, des écarts de tri de banane sont utilisés en filière porcine comme alternative au maïs et on observe aussi des mix alimentaires avec la canne dans certains élevages. Les études de valorisation de la banane à plus grande échelle pour la production de farines se sont heurtées à des problématiques d'insuffisance de matière première et de coûts.

→ Pistes de réduction de la dépendance :

- Les ruminants constituent un élevage avec un faible dépendance à des aliments importés, sous réserve de garantir l'approvisionnement en herbe ou en fourrage.
- Il convient de poursuivre les travaux de recherche sur les alternatives protéiques des monogastriques (ex : cf travaux RITA INRAE, production de farines à partir de larves d'insectes en Nouvelle Calédonie).

Produits phytosanitaires et vétérinaires :

La dépendance à ce type d'intrant est proche de 100 %.

→ Pistes de réduction de la dépendance : elles sont surtout à trouver par la réduction des besoins en produits pharmaceutiques plutôt que par des substitutions locales :

- La stratégie Ecophyto 2030 ambitionne la réduction de 50 % de l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Le Plan Stratégique régional pour une Transition Agroécologique en Guadeloupe « PS-TAG » adopté en 2020 visant la transition des unités de production vers des systèmes agroécologiques
- Les projets PARSADA expérimentent les alternatives,
- Le Plan Ecoantibio 2034 vise notamment à limiter le recours aux antibiotiques,
- Le Projet OneHealth prévoit une approche globale pour limiter le risque sanitaire.
- Par ailleurs, des expérimentations sont menées pour des biostimulants locaux sur salade, tomate, melon (projet PISTIL), ou des biointrants sur concombre (projet CESAIRE)

Semences et plants :

La dépendance est variable selon les filières. Si la canne dispose d'une filière de production de plants locale, la filière Banane se fournit en vitroplants dans des laboratoires hors de Guadeloupe, avant grossissement en pépinières locales.

Pour l'arboriculture ou les tubercules, les plants sont principalement produits par les exploitants agricoles, mais se posent des problématiques de qualité sanitaire des plants produits. En maraîchage, les plants sont également produits sur place mais à partir de semences importées.

→ Pistes de réduction de la dépendance :

- Expertiser les possibilités techniques et réglementaires d'élargir les origines d'import de semences maraîchères de territoires proches, pour assurer une adaptation optimale aux conditions locales (sujet porté par IGUAFLHOR).
- Poursuivre le développement de filières de production locale de plants sains et semences (projets en cours porté par l'IT² et la région Guadeloupe sur igname, agrumes...).

Semences animales/ reproduction :

En bovin, un seul centre de production de semence est agréé (INRAe). La reproduction est assurée par monte naturelle, ou par l'usage de semence importée (environ 2000 par an). Il n'y a pas encore de centre agréé pour le porc.

La filière avicole, pour la viande comme pour l'œuf, est dépendante à 100 % des poussins importés.

→ Pistes de réduction de la dépendance :

- Disposer d'établissements locaux agréés au titre de l'insémination artificielle (porcin, bovin)
- Expertiser l'opportunité de création d'une filière poussinière « Antilles »

Autres types d'intrants :

Les emballages, gaines plastiques et paillages sont exclusivement issus de matière importée, on peut néanmoins noter qu'une cartonnerie est implantée en Guadeloupe et permet de répondre précisément aux besoins des agriculteurs en matière d'emballage.

Le gros matériel (tracteurs, attelages, ...) est intégralement importé et la situation ne peut être envisagée autrement. Cette dépendance pose de nombreux problèmes dont les délais d'acheminement des pièces qui peuvent retarder des interventions au champ.

Le petit matériel est également intégralement importé.

→ Pistes de réduction de la dépendance :

- Projets à l'étude pour la valorisation de fibres locales pouvant servir à de l'emballage ou du paillage (canne, coco)

Autres déterminants externes :

Politiques publiques et financements :

- Evolution des politiques européennes et nationales
- Montée en puissance de l'agroécologie (PS-TAG, France 2030, plan de souveraineté fruits et légumes, AAP agroécologie, équipements bas carbone, dispositifs de décarbonation de l'industrie, etc).

Demande interne et transitions sociétales :

- Evolution de la demande locale vers des produits plus sains, de proximité, mieux tracés renforcée par les crises successives (chlordécone, covid, vie chère) et les opportunités locales de débouchés commerciaux.

Technologie et innovation :

- Diffusion progressive d'innovations (numérique, agroéquipements, variétés adaptées, transformation à petite échelle) améliorant productivité, résilience et valorisation locale
- Possibilité d'émergence de nouvelles filières (intrants locaux, bioéconomie, agro-transformation) soutenues par les stratégies régionales (SRDEII, recherche, transfert).

*

Les analyses présentées dans les chapitres précédents permettent désormais de définir les objectifs de production retenus à l'horizon 2036. Ceux-ci traduisent une trajectoire collective de développement fondée sur les potentialités des différentes filières, les attentes exprimées par les professionnels et les enjeux de souveraineté alimentaire identifiés au cours des travaux.

II.3 Soutenabilité et cohérence externe

Afin d'assurer la cohérence des politiques publiques en faveur de la souveraineté alimentaire, le présent Plan de souveraineté alimentaire s'inscrit dans les orientations stratégiques portées par les principaux partenaires institutionnels du territoire, en particulier la région Guadeloupe, le conseil départemental et la chambre d'agriculture. Les travaux conduits dans le cadre de la révision du PSA 2036 ont d'ailleurs confirmé la forte convergence des stratégies portées par ces différents acteurs, chacun intervenant dans son champ de compétences au service d'un objectif commun : renforcer durablement la souveraineté alimentaire de la Guadeloupe.

La contribution de ces partenaires met ainsi en évidence les nombreuses convergences existantes entre leurs politiques publiques respectives et les orientations retenues dans le présent Plan de souveraineté alimentaire.

La stratégie régionale pour la souveraineté alimentaire

La stratégie régionale en matière agricole s'inscrit dans une vision intégrée du développement durable et de la résilience territoriale portée par les principaux documents de planification de la région Guadeloupe. Dans cette dynamique, l'action régionale repose sur une logique de concertation renforcée avec l'ensemble des acteurs socioprofessionnels. Cette approche conduit à une attention particulière portée à l'analyse des besoins du territoire, à l'évaluation des politiques publiques déployées ainsi qu'à la mesure de leurs impacts. Elle s'appuie également sur une complémentarité des outils d'intervention, articulant les dispositifs européens, nationaux et régionaux afin d'apporter des réponses adaptées aux enjeux du territoire et d'optimiser les financements mobilisés.

Le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) fait ainsi de la préservation des espaces agricoles, de la souveraineté alimentaire et de l'équilibre entre développement économique et protection des ressources naturelles des orientations structurantes de l'aménagement du territoire. Il consacre notamment la protection du foncier agricole comme un levier essentiel de souveraineté et affirme la nécessité de renforcer l'autonomie productive de l'archipel face aux vulnérabilités liées à l'insularité et aux dépendances extérieures.

Dans le prolongement de cette vision, le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et Internationalisation (SRDEII) 2023-2028 fait de la souveraineté alimentaire et économique un défi majeur du développement économique régional. Pour y répondre, la stratégie régionale s'articule autour de trois priorités complémentaires :

- La première vise à renforcer la structuration des filières agricoles, agroalimentaires, halieutiques et aquacoles en consolidant l'organisation collective des producteurs, en développant les outils d'observation, d'ingénierie et d'accompagnement des exploitations, en favorisant le renouvellement des générations agricoles et l'attrait des métiers agricoles.
- La deuxième priorité consiste à accompagner la transition agroécologique en soutenant l'émergence et la pérennisation de systèmes de production performants, respectueux de l'environnement et résilients face aux changements climatiques.
- Enfin, la troisième priorité vise à améliorer des volumes de production, l'augmentation de la qualité, et le développement d'une plus grande diversité de production.

Deux autres défis complètent cette ambition régionale. Le premier concerne la gestion des risques agricoles, à travers le renforcement des dispositifs de prévention, de prédiction et de couverture assurantielle des exploitations. Le second vise à accroître la valeur ajoutée créée localement grâce au développement des outils de transformation, à l'innovation ainsi qu'au renforcement des circuits de commercialisation durables et rémunérateurs.

Les travaux conduits par la région dans le cadre de la révision du SRDEII puis des Rendez-vous du monde économique organisés en novembre 2024 ont également permis d'identifier plusieurs priorités partagées avec les professionnels : le développement de systèmes de production diversifiés, l'amélioration de la formation et de l'accompagnement technique, le développement de variétés végétales et animales adaptées au territoire, la mutualisation des outils de production, la valorisation des métiers agricoles, le renforcement des débouchés commerciaux, le soutien à la trésorerie des exploitations ainsi que le développement de la recherche, de l'innovation et de la transformation locale. Ces orientations rejoignent pleinement les objectifs poursuivis par le présent Plan de souveraineté alimentaire. Les orientations du SRDEII sont reprises en Annexe 7.

Le Plan de souveraineté alimentaire révisé à l'horizon 2036 s'inscrit ainsi pleinement dans l'ambition régionale de construire une agriculture guadeloupéenne performante, durable et résiliente. Il contribue à renforcer la sécurité alimentaire de la population tout en consolidant l'autonomie productive du territoire.

Il constitue l'un des principaux instruments opérationnels de mise en œuvre de cette stratégie. À travers les actions qu'il porte, il accompagne la modernisation du modèle agricole guadeloupéen, la structuration des filières, la valorisation des ressources locales, le développement des outils de transformation et l'organisation des débouchés, afin de favoriser une production davantage ancrée dans les besoins du territoire.

Le présent Plan de souveraineté alimentaire s'inscrit dans une trajectoire de long terme à l'horizon 2036. Cette temporalité, largement rappelée lors du comité de pilotage du 29 juin 2026, répond à la nécessité de donner de la visibilité aux exploitants agricoles et aux filières afin de sécuriser les investissements, accompagner le renouvellement des générations et inscrire les politiques publiques dans une dynamique durable. Les objectifs de production retenus reposent ainsi sur une progression réaliste et compatible avec les capacités du territoire en matière de foncier, de disponibilité de la ressource en eau, de main-d'œuvre, d'outils de transformation et de commercialisation.

Cette trajectoire intègre également la nécessité d'une adaptation permanente aux évolutions du territoire. Elle prend en compte les effets attendus du changement climatique, conformément aux travaux de prospective (TRACC), l'évolution des pratiques agroécologiques, les besoins d'amélioration de la performance économique des exploitations, ainsi que les enjeux liés au renouvellement des générations, à l'innovation, à la recherche et à la sécurisation des revenus agricoles. Le plan repose ainsi sur une logique d'amélioration continue permettant d'ajuster progressivement les actions mises en œuvre au regard des résultats obtenus et de l'évolution du contexte économique, climatique et réglementaire.

L'articulation du plan de souveraineté alimentaire avec les autres stratégies portées sur le territoire

La mise en œuvre du plan de souveraineté alimentaire s'inscrit en cohérence avec la stratégie régionale, mais également avec les principales stratégies publiques concourant au développement agricole et alimentaire du territoire, notamment :

- les politiques et programmes d'intervention du Conseil départemental en matière de foncier agricole, de gestion de la ressource en eau, de restauration collective et de développement rural ;
- les orientations stratégiques portées par la chambre d'agriculture de Guadeloupe en matière de structuration des filières, de développement agricole et de gouvernance alimentaire ;
- les politiques nationales relatives à la souveraineté alimentaire et au renouvellement des générations en agriculture ;
- les dispositifs européens et nationaux mobilisables (POSEI, FEADER, France 2030, FranceAgriMer, ADEME, etc.) ;
- les orientations nationales et régionales en faveur de la transition agroécologique ;
- la contribution du Parc national de la Guadeloupe pour « Faire de la souveraineté alimentaire le projet d'un territoire vivant » ;
- le futur projet de territoire de la Guadeloupe.

La contribution du conseil départemental

Le Conseil départemental intervient comme un acteur majeur de la mise en œuvre opérationnelle de la souveraineté alimentaire en Guadeloupe, principalement à travers ses compétences en matière de foncier agricole et de gestion de la ressource en eau, mais aussi par des initiatives d'accompagnement de structures collectives. Les actions engagées par la collectivité apparaissent ainsi pleinement cohérentes avec les objectifs poursuivis par le présent Plan de souveraineté alimentaire.

En matière foncière, le département met actuellement à disposition près de 3 500 hectares de terres agricoles exploitées par environ 500 agriculteurs. Afin d'accroître les capacités de production du territoire, il conduit parallèlement une politique de reconquête des terres agricoles insuffisamment exploitées ou laissées en friche. Les estimations présentées lors du comité de pilotage font état d'un potentiel compris entre 5 000 et 7 000 hectares pouvant être progressivement remis en culture, dont une première opération pilote portant sur environ 600 hectares à Petit-Canal. Cette démarche s'accompagne d'un audit actuellement en cours visant à favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et le développement de nouvelles filières sur le foncier départemental.

La sécurisation de la ressource en eau constitue également un axe prioritaire de l'action départementale. Le département apporte l'eau agricole à 3 500 abonnés avec un réseau de 650 km. L'extension des réseaux d'irrigation est poursuivie dans le Nord Grande-Terre et le Nord Basse-Terre, et une concertation est en cours avec tous les acteurs agricoles pour connaître leurs besoins futurs afin de calibrer le réseau d'irrigation en fonction de leurs attentes. Parallèlement, des études sont engagées afin d'identifier un site susceptible d'accueillir un nouveau barrage. Le département poursuit également un programme de réhabilitation des mares agricoles, notamment à Marie-Galante où 48 mares ont été identifiées.

Le conseil départemental traduit également son engagement en faveur de la souveraineté alimentaire par un accompagnement financier structurant des filières agricoles, mobilisé chaque année au bénéfice des organismes professionnels et interprofessionnels du territoire. La chambre d'agriculture bénéficie d'une convention annuelle de partenariat, et des structures collectives sont régulièrement accompagnées pour mettre en œuvre des projets.

Le département s'engage en menant le projet la Ramée à Sainte-Rose pour la construction d'un tiers-lieu nourricier sur plusieurs hectares, en mobilisant la restauration scolaire dans les collèges afin de renforcer les débouchés des producteurs, en lançant une grande campagne de communication sur le consommateur local et en poursuivant le cofinancement des travaux de voirie éligibles au FEADER.

Enfin, dans le cadre des travaux actuels sur l'évolution institutionnelle de la Guadeloupe, des travaux ont lieu avec tous les acteurs agricoles pour voir ensemble ce qui peut être amélioré pour favoriser la souveraineté alimentaire de la Guadeloupe : création d'une instance pour une stratégie de territoire unique, augmentation des enveloppes POSEI, édicton de normes locales, ...

La contribution de la chambre d'agriculture

La chambre d'agriculture constitue un partenaire majeur de la mise en œuvre de la souveraineté alimentaire en Guadeloupe. En tant qu'établissement consulaire représentant les agriculteurs, elle intervient à la fois dans l'accompagnement technique des exploitations, le développement agricole, l'installation des agriculteurs, la structuration des filières et l'animation des dynamiques territoriales.

Dans le cadre de la révision du Plan de souveraineté alimentaire, elle a conduit une importante consultation territoriale le 7 mai 2026 réunissant l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire. Cette démarche avait pour objectif de partager un diagnostic commun et d'identifier les principaux leviers permettant d'améliorer durablement la souveraineté alimentaire de la Guadeloupe.

Les travaux conduits ont mis en évidence plusieurs priorités structurantes : renforcer la gouvernance du système alimentaire territorial, replacer les agriculteurs au cœur des décisions, améliorer la structuration économique des filières, développer les outils de planification et de contractualisation, faciliter le renouvellement des générations agricoles et renforcer la valorisation des productions locales.

La chambre d'agriculture souligne également la nécessité de mieux organiser les débouchés, notamment à travers la restauration collective, afin d'offrir des marchés pérennes aux producteurs locaux. Elle insiste sur le développement d'une gouvernance collective permettant d'améliorer la coopération entre les filières, de renforcer la mutualisation des moyens et d'assurer une meilleure complémentarité entre les productions.

Elle met enfin en avant plusieurs projets structurants, parmi lesquels le projet « Ansanm Ansanm », destiné à renforcer l'organisation collective des éleveurs, améliorer la commercialisation des productions locales et favoriser l'insertion professionnelle. Les travaux conduits dans le cadre du comité de pilotage du 29 juin 2026 ont confirmé que ces projets s'inscrivent pleinement dans les objectifs du Plan de souveraineté alimentaire et constituent des leviers opérationnels pour renforcer la production locale, structurer les filières et améliorer la résilience alimentaire du territoire. La synthèse des recommandations formulées par la chambre d'agriculture figure en Annexe 8.

Le Plan contribue ainsi aux objectifs de résilience économique, de transition écologique, de structuration des filières, de création de valeur ajoutée locale et de réduction de la dépendance alimentaire du territoire. Il veille également à assurer la complémentarité des financements mobilisés et la cohérence des dispositifs d'intervention afin de maximiser leur efficacité et d'éviter les redondances entre politiques publiques.

Conçu comme un document stratégique évolutif, le Plan de souveraineté alimentaire 2036 a vocation à être régulièrement actualisé. Les échanges intervenus lors du comité de pilotage ont d'ailleurs rappelé qu'il ne constitue pas un document figé mais une feuille de route destinée à être enrichie au fil des travaux, des évaluations intermédiaires, des retours d'expérience des filières et de l'évolution des contextes économique, climatique, sanitaire et réglementaire. Cette gouvernance adaptative garantit sa soutenabilité dans le temps et assure sa cohérence avec l'ensemble des politiques publiques concourant au développement durable de la Guadeloupe.

Au regard des constats précédemment établis, des travaux de concertation conduits avec l'ensemble des partenaires et des trajectoires identifiées pour chacune des filières, il convient désormais de définir les objectifs quantitatifs de production à atteindre à l'horizon 2036 afin d'améliorer durablement la souveraineté alimentaire du territoire.

III. Objectifs de production 2036

Les objectifs de production retenus à l'horizon 2036 traduisent une trajectoire de développement ambitieuse mais réaliste pour l'agriculture guadeloupéenne. Ils ne visent pas l'autosuffisance sur l'ensemble des productions, mais cherchent d'une part à renforcer prioritairement les filières présentant le plus fort potentiel de contribution à la souveraineté alimentaire, en tenant compte des capacités de production du territoire, des habitudes de consommation, des contraintes foncières, climatiques et économiques ainsi que des perspectives de développement des différentes filières. D'autre part, ces objectifs permettront aussi d'influer sur les facteurs transversaux qui concourront à l'amélioration de la qualité et de la diversité des productions.

Produits	Production 2025 (donnée provisoire)		Taux de couverture 2025	Objectif de production 2036		Taux de couverture 2036
	Total	Dont OP		Total estimé	Dont OP	
Légumes et tubercules	20 500	3 300	46 %	24 350	7 800	55 %
Fruits (hors banane hors melon export)	13 000	4 200	39 %	16 030	8 800	48 %
Melon export	1 991	1 991		2 000	2 000	
Banane (hors plantain)	60 980	56 467		85 000	80 000	
<i>Dont Banane dessert marché local (hors transformation)</i>	4 500	2 500	100 %	4 500	3 000	100 %
<i>Dont Banane dessert pour transformation</i>	nd	nd	nd	5 000	5 000	100 %
Canne total		572 200			685 000	
Rhum		78 000			80 000	
Sucre		32 765			50 000	
Dont Sucre marché local		6 000	72 %		6 000	75 %
Bovins	1 280	96	21% et 44 % sur frais	1 300	315	21 %
Porcins	1 500	1 145	31% et 87 % sur frais	2 210	1 855	46 %
Volailles	950	507	6% et 67 % sur frais	3 165	2 722	21 %
Caprins Ovins	52	4	3% et 27 % en frais	66	18	4 %
Œufs coquille	56 420 000	nd	88 %	62 000 000		100 %
Lapins		6	nd		30	95 %
Miel		112	11 %		180	39 %
Produits de pêche	3 000		30 %	5 000		50 %

*unités = tonnes, tonnes-équivalent- carcasse pour la viande, tonne poids vif pour la pêche, unités pour les œufs

Tableau 1. Trajectoires de production des filières agricoles entre la situation actuelle et les objectifs à l'horizon 2036.

Ces objectifs résultent d'une analyse croisée des niveaux actuels de production, des taux de couverture, des besoins de consommation, des travaux conduits avec les filières professionnelles et des orientations stratégiques identifiées dans le cadre du présent plan. Ils constituent une feuille de route collective permettant d'orienter les investissements, les politiques publiques et les actions de développement jusqu'en 2036.

Le tableau 1 présente les niveaux de production en 2025, les taux de couverture correspondant ainsi que les objectifs de production et de couverture retenus à l'horizon 2036. Ces estimations constituent une base de travail qui pourra être affinée au fur et à mesure de l'amélioration des connaissances et de la disponibilité des données.

Les objectifs présentés constituent une cible collective à l'échelle du territoire. Ils ont vocation à orienter les politiques publiques, les investissements et les actions de développement des filières jusqu'en 2036. Ils feront l'objet d'un suivi régulier afin d'être adaptés en fonction de l'évolution des conditions économiques, climatiques, sanitaires et des résultats observés.

Les objectifs de production à horizon 2036 intègrent les productions issues des filières organisées ainsi qu'une estimation des productions réalisées hors circuits organisés. Les objectifs de progression reposent toutefois principalement sur le développement des filières structurées, qui constituent le principal levier d'augmentation de la production locale.

Les taux de couverture correspondent au rapport entre la production locale et la consommation apparente du territoire. Celle-ci est estimée à partir de la production locale complétée par les importations de produits de même nature. Pour les fruits et légumes, les calculs prennent en compte les produits frais, réfrigérés et séchés, à l'exclusion des produits congelés et des autres produits transformés. Pour les filières animales, ils intègrent les viandes fraîches, réfrigérées, congelées, salées et séchées, à l'exclusion des produits transformés.

Le détail des objectifs retenus pour les trente principaux fruits et légumes est présenté en Annexe 3b.

La banane :

La filière banane conserve une place majeure dans l'agriculture guadeloupéenne. Les objectifs retenus à l'horizon 2036 visent à consolider la production tout en développant davantage les débouchés destinés au marché local et à la transformation.

Pour la banane dessert, l'objectif est de maintenir une production globale de 85 000 tonnes, dont 4 500 tonnes destinées au marché local et 5 000 tonnes orientées vers la transformation. Cette évolution traduit la volonté de renforcer progressivement la valorisation locale de la production, sans remettre en cause le rôle économique des débouchés traditionnels.

Concernant la banane plantain, la production passerait de 4 000 tonnes à 8 000 tonnes, permettant d'améliorer le taux de couverture des besoins de 24 % à 47 %. Cette progression répond à une demande locale croissante et à un potentiel de développement identifié par les professionnels de la filière.

L'ensemble de ces objectifs contribue à renforcer la diversification des productions bananières et à accroître la part des volumes valorisés localement.

La canne-sucre :

La filière canne constitue une filière structurante de l'agriculture guadeloupéenne. Les objectifs retenus distinguent la production de canne, de sucre et de rhum afin de mieux rendre compte des différents débouchés de la filière.

L'objectif est de porter la production de canne de 572 200 tonnes en 2025 à 685 000 tonnes en 2036, soit une progression d'environ 20 %. Cette augmentation doit permettre de sécuriser l'approvisionnement des sucreries et des distilleries.

La production de sucre progresserait de 32 765 tonnes à 50 000 tonnes, tandis que le volume destiné au marché local resterait fixé à 6 000 tonnes, permettant d'améliorer le taux de couverture des besoins de 72 % à 75 %.

La production de rhum évoluerait plus modérément, de 78 000 à 80 000 hL AP, traduisant une stratégie privilégiant la valorisation des productions et la consolidation des marchés plutôt qu'une augmentation importante des volumes.

L'élevage :

Les objectifs retenus pour les filières animales visent à augmenter progressivement la production locale afin de réduire la dépendance aux importations, tout en tenant compte des capacités de développement propres à chaque filière. Ils traduisent une trajectoire de croissance différenciée, construite avec les professionnels, en fonction des potentiels de production, des débouchés et des contraintes techniques identifiées.

En filière bovine, la production de viande progresserait de 1 280 à 1 300 tonnes, tandis que les volumes commercialisés par les opérateurs passeraient de 96 à 315 tonnes. Cette évolution permettrait de maintenir un taux de couverture d'environ 21 % des besoins locaux.

Les objectifs sont plus ambitieux pour les filières monogastriques, qui présentent les plus fortes marges de progression en matière de substitution aux importations. La production porcine augmenterait de 1 500 à 2 210 tonnes, permettant de porter le taux de couverture de 31 % à 46 % pour les produits frais. La filière volailles afficherait la progression la plus importante, avec une production passant de 950 à 3 252 tonnes, tandis que les volumes commercialisés passeraient de 420 à 2 722 tonnes. Cette évolution permettrait d'améliorer le taux de couverture des produits frais de 6 % à 21 %.

Les productions de diversification connaissent également des objectifs de progression. Les filières caprine et ovine passeraient de 52 à 66 tonnes, avec des volumes commercialisés multipliés par plus de quatre (4 à 18 tonnes). La production cunicole évoluerait de 69 à 93 tonnes, tandis que les volumes commercialisés atteindraient 30 tonnes, permettant d'améliorer fortement la couverture des besoins.

Concernant les œufs, l'objectif est de porter la production de 56,4 millions à 62 millions d'œufs, afin d'atteindre une couverture complète des besoins du territoire (100 % contre 88 % actuellement). La filière apicole viserait une augmentation de la production de 57 à 200 tonnes, avec une amélioration du taux de couverture de 11 % à 39 %.

Dans leur ensemble, ces objectifs traduisent la volonté de concentrer les efforts sur les productions présentant le plus fort potentiel de développement et de substitution aux importations, tout en confortant les filières déjà bien implantées. Leur atteinte reposera sur la montée en capacité progressive des exploitations, l'amélioration des performances techniques et la poursuite des investissements dans les outils de production, d'abattage et de transformation.

Les fruits et légumes :

Les objectifs retenus pour les filières fruits et légumes traduisent une volonté d'augmenter significativement la production locale afin de réduire la dépendance aux importations et d'améliorer la couverture des besoins alimentaires de la population. Ils ont été définis en tenant compte des potentiels de développement identifiés, des capacités foncières mobilisables et des perspectives d'évolution de la consommation locale.

Pour les légumes, l'objectif est de porter la production de 34 500 tonnes en 2025 à 51 500 tonnes en 2036, permettant d'améliorer le taux de couverture des besoins de 24 % à 36 %. Cette progression repose sur une augmentation progressive des surfaces cultivées, une amélioration des rendements et le développement des outils de stockage, de conditionnement et de transformation.

La production fruitière locale progresserait de 13 000 tonnes à 16 030 tonnes, soit une hausse d'environ 23 %, avec un taux de couverture passant de 12 % à 15 %. Concernant le melon d'exportation, les objectifs visent le maintien d'une production d'environ 2 000 tonnes, afin de préserver cette filière spécialisée tout en consolidant ses débouchés économiques.

Ces objectifs s'inscrivent dans une trajectoire progressive, compatible avec les capacités réelles du territoire et les investissements prévus en matière d'irrigation, de structuration des filières et de développement des circuits de commercialisation.

Les autres filières végétales :

D'autres filières végétales existent sur le territoire et ne sont pas prises en compte dans les tableaux d'objectifs. Ces filières représentent néanmoins un intérêt en terme de conduite des cultures sous couvert forestier comme c'est le plus souvent le cas pour la vanille, ou en agroforesterie avec des plantations de cacao et de café. Des initiatives pour organiser une filière coco se font jour avec des renouvellements de plantations et de vraies perspectives de valorisation des produits et des sous-produits. Une large gamme de plantes à parfum, aromatiques et médicinales sont également produites avec des usages en consommation directe ou après transformation. Le point commun de ces différentes productions est de regrouper de nombreux producteurs et transformateurs avec des dynamiques de développement intéressantes. Le développement impliquera une meilleure organisation pour les circuits de vente et les outils de transformation, et permettre une reconnaissance des produits pour gagner en valeur ajoutée.

Surfaces constatées lors du recensement agricole de 2020, en augmentation forte à très forte depuis le précédent recensement de 2010 :

- vanille : 147 ha
- café : 99 ha
- cacao : 59 ha
- coco : 54 ha
- ensemble des PPAM : 99 ha (persil, thym, menthe, gingembre, curcuma).

La pêche :

La production halieutique de la Guadeloupe s'établit aujourd'hui autour de 3 000 tonnes par an, alors que la consommation annuelle de produits de la mer est estimée à près de 10 000 tonnes. Depuis 2008, les débarquements d'espèces pélagiques (thon albacore, marlin, dorade coryphène) sont restés globalement stables, à environ 1 500 tonnes par an, et représentent désormais près de la moitié de la production totale.

À l'inverse, les captures d'espèces côtières ont fortement diminué. Cette baisse concerne aussi bien les espèces démersales (perroquets, mérous, vivaneaux) que les petits pélagiques (coulirous, balaous, orphies), avec un recul global d'environ 1 000 tonnes par an. Parallèlement, le nombre de navires de pêche et de marins-pêcheurs a été divisé par deux sur la même période, pour atteindre respectivement environ 500 unités et 800 professionnels.

Face à ce constat, la politique de transition actuellement engagée repose sur plusieurs axes stratégiques visant à accroître la production et les revenus des pêcheurs tout en préservant durablement les ressources halieutiques. Elle comprend notamment le renforcement des mesures de gestion et de conservation des stocks, le soutien financier au renouvellement de la flotte, le développement de formations maritimes adaptées aux besoins du secteur, la rationalisation du réseau portuaire de pêche ainsi que la modernisation des infrastructures de débarquement, de transformation et de commercialisation. Une meilleure structuration des filières de distribution et des relations avec les principaux acheteurs constitue également un levier important de cette stratégie.

L'objectif fixé à l'horizon 2036 est de porter la production annuelle à 5 000 tonnes, principalement grâce à une augmentation des captures de grands pélagiques. Cette évolution permettrait d'atteindre un taux d'autonomie alimentaire de 50 % pour les produits de la mer. À titre de comparaison, la Guadeloupe produit actuellement environ 400 tonnes de thon par an, soit à peine 0,2 % des captures annuelles de thon dans l'océan Atlantique. Ce niveau relativement faible laisse entrevoir un potentiel de développement significatif, compatible avec la préservation de l'équilibre des ressources halieutiques.

*

Les objectifs de production présentés constituent une trajectoire de développement cohérente avec les enjeux identifiés dans le diagnostic territorial et les ambitions portées par le Plan de souveraineté alimentaire. Leur atteinte reposera sur une mobilisation conjointe des acteurs publics, des filières professionnelles et des producteurs afin de lever progressivement les principaux freins au développement agricole.

Ces objectifs ne constituent pas une finalité en eux-mêmes. Ils ont vocation à orienter les politiques publiques, les investissements et les projets structurants présentés dans la suite du document, qui constituent les leviers opérationnels permettant d'accompagner cette trajectoire jusqu'en 2036 en parfaite cohérence avec les ambitions régionales en matière de développement agricole.

IV. Synthèse des propositions d'actions

L'atteinte des objectifs de production définis à l'horizon 2036 ne pourra reposer sur la seule augmentation des volumes produits. Elle suppose de lever les principales contraintes structurelles qui freinent aujourd'hui le développement des filières agricoles et de mettre en œuvre une stratégie cohérente permettant d'accompagner durablement la montée en production du territoire.

Les travaux conduits dans le cadre de l'actualisation du Plan de souveraineté alimentaire ont permis d'identifier trois leviers complémentaires d'intervention. Le premier concerne la sécurisation des facteurs de production, indispensables au fonctionnement des exploitations. Le deuxième vise à renforcer l'accompagnement des exploitants afin d'améliorer leur capacité à produire, investir et s'adapter aux évolutions de leur environnement. Enfin, le troisième levier porte sur la structuration des débouchés, condition essentielle pour assurer la valorisation économique des productions locales et garantir l'adéquation entre l'offre agricole et les besoins alimentaires du territoire.

L'ensemble des actions proposées constitue ainsi une feuille de route en 10 volets destinée à accompagner le développement des filières agricoles guadeloupéennes tout en renforçant la résilience économique, sociale et environnementale du territoire.

Les facteurs de production

Le développement de la production agricole repose avant tout sur la disponibilité des ressources nécessaires au fonctionnement des exploitations. Les échanges menés avec les acteurs du territoire ont mis en évidence quatre priorités majeures : le foncier agricole, la ressource en eau, les intrants et le renouvellement des générations. Ces quatre dimensions conditionnent directement la capacité du territoire à atteindre les objectifs de production fixés à l'horizon 2036.

1 - Faciliter l'accès au foncier agricole

La mobilisation du foncier agricole constitue un préalable indispensable à l'augmentation durable de la production locale. Malgré l'existence de surfaces agricoles mobilisables, plusieurs contraintes limitent encore leur valorisation, notamment le morcellement des parcelles, les indivisions foncières, les difficultés de transmission des exploitations ou encore la concurrence entre les différents usages du territoire.

Les actions proposées visent à préserver et valoriser le foncier agricole, améliorer la connaissance des surfaces disponibles, reconquérir les terres en friche et faciliter la transmission des exploitations. Cette stratégie s'appuie notamment sur le projet d'aménagement foncier et de voiries agricoles, sur les travaux relatifs à la connaissance et à la mobilisation du foncier agricole ainsi que sur les études foncières conduites dans le cadre du précédent PSA. Ces actions doivent permettre de sécuriser durablement l'accès à la terre, de favoriser l'installation de nouveaux exploitants et d'accroître les surfaces effectivement mises en production.

2 - Assurer l'accès à la ressource en eau

La sécurisation de la ressource en eau constitue un enjeu majeur pour l'ensemble des filières agricoles. Les épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, combinés aux effets

attendus du changement climatique, rendent indispensable le renforcement des infrastructures hydrauliques et l'amélioration de la gestion de cette ressource.

Les actions retenues visent à sécuriser durablement l'accès à l'eau agricole, développer les infrastructures d'irrigation en fonction des besoins des filières, optimiser l'utilisation de la ressource, améliorer les capacités de stockage et de distribution et renforcer la gouvernance de l'eau agricole. Plusieurs projets structurants contribuent à cet objectif, notamment le projet de drainage agricole porté par l'IT2, les travaux relatifs à l'amélioration de l'irrigation et de la gestion de l'eau, les actions engagées pour la restauration des mares agricoles et l'optimisation des ressources hydriques, ainsi que la mise en place de solutions prédictives et préventives pour limiter l'impact de la sécheresse et permettre l'usage économe de l'eau agricole et l'optimisation des ressources hydriques.

3 - Mieux prendre en compte les contraintes d'accès aux intrants agricoles

L'agriculture guadeloupéenne demeure fortement dépendante des importations pour de nombreux intrants indispensables à la production, qu'il s'agisse de l'alimentation animale, des semences, des plants, des fertilisants ou encore de l'énergie. Cette dépendance constitue un facteur de vulnérabilité pour les exploitations et limite leur capacité d'adaptation face aux crises d'approvisionnement.

Par ailleurs, la diversification des productions constitue un levier essentiel pour assurer la souveraineté alimentaire. Ainsi l'agrofourmiture représente un défi de taille pour garantir des systèmes de productions diversifiées, notamment en raison de l'absence de production locale de semences et de matériel végétal sain. La collectivité régionale soutient donc la mise en place d'un laboratoire de vitroplants sains de tubercules en partenariat avec l'IT2, ainsi que le développement de pépinières.

Les actions proposées visent à développer une offre locale de semences, de matériel végétal et d'intrants, renforcer l'autonomie alimentaire des élevages, produire davantage d'amendements organiques, valoriser les coproduits agricoles, développer l'économie circulaire et réduire la dépendance énergétique des filières.

En complément de ces actions, plusieurs projets structurants contribuent à renforcer l'autonomie productive du territoire, notamment le développement de la production locale de vitroplants, la création d'une pépinière diversifiée, la structuration d'une filière fourrage ainsi que plusieurs projets de valorisation de la biomasse et des coproduits agricoles. L'objectif poursuivi est de réduire progressivement la dépendance extérieure des exploitations tout en renforçant leur résilience économique.

4 - Renouveler les générations

Le renouvellement des générations constitue l'un des principaux défis du développement agricole en Guadeloupe. Le vieillissement des exploitants, les difficultés d'installation, les besoins croissants en main-d'œuvre qualifiée et le manque d'attractivité de certains métiers agricoles limitent aujourd'hui les perspectives de développement des filières. De plus, la pénurie de la main d'œuvre qualifiée conjuguée au coût du travail constitue aujourd'hui une réelle menace pour la productivité du secteur agricole.

Afin de répondre plus spécifiquement aux difficultés de recrutement de main d'œuvre agricole, tout en permettant la valorisation de ce métier par la valorisation, la formation, l'insertion et l'emploi, la collectivité régionale soutient la mise en place d'une planification partagée des besoins en main d'œuvre via le groupement d'employeurs TSA, dans le but de favoriser une gestion territoriale cohérente et durable des recrutements. Dans cette même dynamique, le dispositif « CAP 100 emplois » vise à soutenir la formation et l'emploi

mutualisé en CDI d'ouvriers agricoles polyvalents. En complément, la collectivité a déployé une caravane de l'emploi agricole, animation itinérante destinée à promouvoir les métiers, les formations et les opportunités professionnelles du secteur agricole.

Ces actions complètent les dispositifs déjà identifiés dans le cadre du PSA, notamment ceux relatifs à la gouvernance de l'emploi agricole, au développement des compétences, à la formation et à l'accompagnement de l'installation ainsi qu'à la transmission des exploitations. Elles contribuent à garantir, à long terme, la disponibilité des compétences nécessaires au développement des filières agricoles guadeloupéennes.

Les actions proposées visent à favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, améliorer l'attractivité des métiers agricoles, développer les dispositifs de formation, faciliter l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et mettre en place une gouvernance dédiée aux enjeux de l'emploi agricole.

D'autres actions structurantes sont attendues relatives à la régularisation de l'emploi saisonnier et l'appui à des dispositifs durables d'embauche.

L'exploitant et son exploitation

Au-delà de la sécurisation des facteurs de production, l'atteinte des objectifs de souveraineté alimentaire repose sur la capacité des exploitations agricoles à se développer durablement, à investir, à innover et à s'adapter aux évolutions économiques, climatiques et sanitaires. Le renforcement de la compétitivité des exploitations constitue ainsi un levier essentiel pour accompagner la montée en production des différentes filières tout en assurant leur pérennité.

Trois priorités d'action ont été identifiées : l'amélioration des conditions d'exercice du métier d'agriculteur, le renforcement de l'accompagnement technique, administratif et financier des exploitations, ainsi que la gestion des risques et l'adaptation des systèmes de production.

5 – Améliorer les conditions d'exercice du métier d'agriculteur

L'agriculture demeure une activité exigeante, soumise à de nombreuses contraintes physiques, économiques et administratives. Le maintien d'une agriculture dynamique passe donc par une amélioration des conditions d'exercice du métier afin de renforcer son attractivité et de favoriser la pérennité des exploitations.

Les actions proposées visent à prévenir le mal-être des agriculteurs, garantir un niveau de revenu compatible avec la viabilité des exploitations familiales, réduire la pénibilité du travail grâce au développement de solutions techniques adaptées et renforcer la sécurisation des exploitations face aux vols de matériels, de récoltes ou d'animaux mais aussi face aux attaques de cheptels par les chiens errants et divagants. Les actions déjà installées au sujet des vols dans les exploitations et des attaques de chiens pourront faire l'objet d'un renforcement afin de mieux répondre aux attentes des agriculteurs et des éleveurs et de gagner en efficacité.

Au-delà de l'amélioration des conditions de travail, ces actions contribuent à renforcer l'attractivité du métier d'agriculteur, condition indispensable au renouvellement des générations et au maintien d'une activité agricole dynamique sur l'ensemble du territoire.

6 - Accompagner financièrement et techniquement la montée en charge de la production

L'augmentation des capacités de production nécessite un accompagnement renforcé des exploitants tout au long de leurs projets. Les investissements à réaliser, l'évolution des pratiques agricoles, l'intégration de nouvelles technologies ou encore le développement de l'innovation nécessitent des dispositifs d'appui adaptés aux réalités des filières guadeloupéennes.

Les actions proposées visent à renforcer l'accompagnement technique des producteurs, faciliter l'accès aux aides publiques, améliorer les dispositifs de préfinancement, développer la démonstration et le transfert des innovations, consolider la structuration des filières et mieux prendre en compte les besoins spécifiques du territoire dans la préparation de la PAC post-2027.

Plusieurs projets structurants participent déjà à cette dynamique, notamment les dispositifs d'innovation et d'expérimentation portés par les filières, les actions de démonstration technique ainsi que les projets visant à renforcer l'organisation collective des producteurs et l'accompagnement technique des exploitations.

Sur la base de son schéma de développement économique « le SRDEii » et en cohérence avec les dispositifs du FEADER, la région Guadeloupe poursuit l'évolution de ses outils d'accompagnement en exigeant désormais que les projets répondent à des objectifs de performance territoriale, économique, sociale et environnementale. Dans cette logique, la collectivité régionale travaille également sur le développement des instruments financiers et dispositifs de soutien plus structurants et plus adaptés aux petites et moyennes exploitations. A titre d'exemple, ces outils permettront notamment, de répondre aux problématiques de démarrage des projets européens portés via un dispositif de préfinancement des aides, d'accompagnement des transitions et accélérer le développement via le dispositif Agreeen Startup Gpe (approche d'incubateur agricole). Enfin, la région a initié des travaux visant le renforcement des entités d'encadrement technique et administratif qui accompagnent les agriculteurs.

Ces dispositifs complètent les outils déjà mobilisés dans le cadre du PSA et contribuent à créer un environnement plus favorable à l'investissement, à l'innovation et au développement des exploitations agricoles. Il conviendra également de raisonner pour que les dispositifs existants ou futurs soient les plus incitatifs possible à la production.

7 - Gérer les risques et adapter les exploitations

Le développement de la production agricole ne pourra être durable sans une meilleure maîtrise des risques auxquels sont confrontées les exploitations. Les effets du changement climatique, l'évolution des risques sanitaires, les pressions exercées par certains bioagresseurs, les contraintes environnementales ainsi que les aléas économiques imposent une adaptation progressive des systèmes de production.

Les actions proposées visent ainsi à développer des systèmes agricoles plus résilients, favoriser l'agroforesterie, promouvoir des variétés végétales et des races animales adaptées aux conditions climatiques actuelles et futures, sécuriser les productions face aux épisodes de sécheresse, renforcer la recherche appliquée sur l'adaptation au changement climatique et accompagner la transition agroécologique des exploitations.

Elles intègrent également le renforcement de la surveillance sanitaire du territoire, le développement de méthodes alternatives de lutte contre les bioagresseurs, la préservation de la biodiversité, l'amélioration de la qualité sanitaire des productions ainsi que la poursuite des actions engagées dans le cadre de la gestion du risque chlordécone.

Pour la région Guadeloupe, la gestion des risques agricoles s'est imposée comme un levier stratégique majeur pour asseoir la souveraineté alimentaire et sécuriser l'atteinte des objectifs de production. A ce titre, la collectivité régionale a mis en place des outils permet-

tant l'optimisation du traitement des dossiers pour faciliter l'acquisition d'équipements préventifs et prédictifs face aux risques (vol, sanitaire et sécheresse). Elle accompagne également le déploiement du projets expérimentaux et innovants à dimension territoriale (expérimentation de lutte collective contre la fourmi manioc, intégration de l'agriculture connectée, mise en place d'un dispositif assurantiel pilote, etc). La conception de dispositifs innovants d'assurance des risques, en particulier pour les productions de diversification, constituera un axe de développement prioritaire.

Ainsi, de manière transversale, le volet sanitaire et plus globalement la question de la gestion des risques est également apparue cruciale pour asseoir la souveraineté alimentaire et atteindre les objectifs de production. Il intervient sur les facteurs de production, sur les besoins en intrants. À titre d'exemple, dans un consortium région, FREDON, CTCS, la collectivité régionale accompagne le déploiement du projet expérimental de lutte collective contre la fourmi manioc. Cette expérimentation vise à valider les modalités opérationnelles de déploiement et de mettre à disposition une solution de biocontrôle contre ce fléau qui menace plus de 26 cultures sur l'archipel.

En complément de ces actions, plusieurs projets structurants participent à l'adaptation des exploitations face aux défis actuels et futurs. Il s'agit notamment des projets de transition agroécologique, du développement de systèmes agroforestiers, des programmes **Territoires Durables**, du projet **Une seule santé**, du programme **PARSADA** ainsi que des actions de lutte contre les principaux bioagresseurs du territoire. Ensemble, ces initiatives visent à construire une agriculture plus résiliente, capable de maintenir durablement ses capacités de production tout en répondant aux enjeux climatiques, sanitaires et environnementaux.

Les débouchés de la production

L'augmentation de la production locale ne pourra contribuer durablement au renforcement de la souveraineté alimentaire que si elle s'accompagne d'une meilleure organisation des débouchés et d'une valorisation accrue des productions agricoles. Produire davantage ne constitue pas une finalité en soi : encore faut-il que cette production trouve des marchés, réponde aux besoins des consommateurs et génère une valeur ajoutée suffisante pour assurer la pérennité économique des exploitations.

Les travaux conduits dans le cadre de l'actualisation du PSA ont ainsi mis en évidence la nécessité de renforcer simultanément la structuration des filières, la planification de la production, la contractualisation entre les acteurs économiques et le développement de l'agrotransformation. Ces différents leviers doivent permettre d'améliorer l'adéquation entre l'offre agricole locale et les besoins du territoire, tout en renforçant la compétitivité des productions guadeloupéennes.

8 - Faciliter l'accès de la production locale à son marché

L'amélioration des débouchés constitue une condition essentielle à l'atteinte des objectifs de production fixés à l'horizon 2036. Le développement des filières agricoles suppose une meilleure organisation de l'offre locale, une logistique adaptée aux besoins des producteurs et une meilleure articulation entre les différents maillons de la chaîne alimentaire.

Les actions proposées visent ainsi à renforcer les outils logistiques et leur mutualisation, développer la consommation locale, améliorer l'approvisionnement de la restauration collective et renforcer la planification de l'offre au sein des filières.

Plusieurs projets structurants illustrent cette orientation, notamment la mise en place d'une plateforme logistique et de stockage commune aux filières élevage et fruits et légumes, le développement d'outils de commercialisation collective ainsi que les différents projets visant à renforcer l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux.

Au-delà des infrastructures, cette stratégie repose également sur une meilleure planification des volumes de production, une contractualisation renforcée entre producteurs, transformateurs, distributeurs et acheteurs publics, ainsi que sur une connaissance plus fine des besoins du marché. Cette organisation doit permettre d'assurer une meilleure adéquation entre les capacités de production du territoire et les attentes des consommateurs, tout en offrant davantage de visibilité économique aux producteurs.

La consolidation de l'aval de la chaîne de valeur agricole est un défi majeur du SRDEii de la collectivité régionale. En effet, la performance sanitaire (qualité, traçabilité et origine), ainsi que le renforcement des outils de planification, constituent des conditions indispensables au développement pérenne des débouchés commerciaux des productions agricoles et agroalimentaires locales. Dans un objectif de stabilité économique et de structuration des marchés et de l'agrotransformation, une attention particulière peut également être portée au suivi des prix et des flux d'importation, dans des conditions permettant d'assurer une meilleure visibilité aux acteurs et de favoriser l'efficacité des démarches de planification.

La restauration collective constitue un levier majeur pour développer la souveraineté alimentaire. En mobilisant la commande publique au service de l'approvisionnement local, elle offre des débouchés pérennes aux producteurs, favorise la structuration des filières et contribue à rapprocher durablement production et consommation.

9 - Encourager la transformation

Le développement de l'agrotransformation constitue un levier majeur de création de valeur ajoutée pour les productions agricoles guadeloupéennes. En diversifiant les formes de valorisation des produits, elle permet de mieux répondre aux attentes des consommateurs, de réduire certaines pertes de production, de sécuriser les débouchés et d'améliorer la rentabilité des exploitations.

Les actions proposées visent à renforcer les capacités locales de transformation, favoriser l'émergence de nouveaux produits, développer des outils collectifs adaptés aux besoins des filières et faciliter l'accès des produits transformés aux différents marchés.

Plusieurs projets structurants participent à cette dynamique, notamment le développement de la transformation des produits amylacés, la création d'une halle de transformation pour les fruits et légumes, la production de semoule de banane, le développement de chips et de farines issues des productions locales, le développement d'ovoproduits, la transformation de viande porcine ainsi que plusieurs projets de diversification agroalimentaire portés par les différentes filières.

En complément de ces projets, la région Guadeloupe accompagne plusieurs opérations structurantes destinées à renforcer durablement les capacités d'agrotransformation du territoire.

La collectivité encourage d'autre part le développement structuré de l'agrotransformation. Sur ce dernier point, citons quelques projets soutenus par la région : la structuration de la filière banane plantain adossée à une unité agroindustrielle, la création d'une halle technologique portée par le CIRAD, l'Agropark à Cap Excellence ainsi que Lizin Santral porté par la CANGT.

Au-delà de l'augmentation des volumes produits, ces projets doivent permettre de renforcer la création de valeur ajoutée sur le territoire, de développer de nouvelles activités économiques et de mieux valoriser les productions agricoles locales.

10 - Encourager les signes de qualité

Le développement de démarches de qualité constitue un levier complémentaire pour améliorer la compétitivité des productions guadeloupéennes et renforcer leur reconnaissance auprès des consommateurs. Ces démarches permettent de valoriser les savoir-faire locaux, l'origine des produits et leurs spécificités, tout en contribuant à une meilleure rémunération des producteurs.

Les actions proposées visent à poursuivre le développement des démarches déjà engagées sur le territoire, telles que **Moso Tè La**, la production de **canne biologique**, les initiatives de valorisation de la **vanille** ainsi que les démarches de reconnaissance engagées pour le **miel de Guadeloupe**.

Plus largement, il s'agit d'encourager l'émergence de marques collectives, de labels et de signes officiels de qualité permettant de différencier les productions locales et d'améliorer leur positionnement sur les différents marchés.

Au-delà de leur dimension commerciale, ces démarches participent pleinement à la construction d'une identité agricole guadeloupéenne forte, au renforcement de la confiance des consommateurs et à la création de valeur ajoutée pour les filières agricoles.

*

Les actions proposées dans le cadre du Plan de souveraineté alimentaire constituent une feuille de route cohérente visant à accompagner la transformation de l'agriculture guadeloupéenne à l'horizon 2036. Elles répondent aux principaux freins identifiés lors des travaux de concertation et couvrent l'ensemble des dimensions nécessaires au renforcement de la souveraineté alimentaire : la sécurisation des facteurs de production, l'accompagnement des exploitations agricoles ainsi que la structuration des débouchés.

La mise en œuvre de ces actions repose sur une mobilisation conjointe de l'État, de la région Guadeloupe, des collectivités, des organisations professionnelles, des organismes techniques et de l'ensemble des acteurs des filières. Cette complémentarité constitue une condition essentielle à la réussite du plan.

Au-delà des objectifs de production, cette stratégie traduit une ambition plus large : construire un système agricole et alimentaire plus résilient, plus compétitif et davantage créateur de valeur pour le territoire. La structuration des filières, le développement de la transformation locale, la planification de la production, la contractualisation entre les acteurs et le renforcement de la consommation de produits locaux devront ainsi permettre de consolider durablement la souveraineté alimentaire de la Guadeloupe.

V. Les projets structurants

Les travaux conduits dans le cadre de l'élaboration du Plan de souveraineté alimentaire ont permis d'identifier un portefeuille d'environ 80 projets et propositions portés par les organisations professionnelles, les instituts techniques, les organismes de recherche, les collectivités et les acteurs économiques du territoire. Ces projets répondent aux principaux enjeux mis en évidence par le diagnostic territorial et les travaux des groupes de travail. Ils couvrent l'ensemble des leviers nécessaires au renforcement de la souveraineté alimentaire : augmentation de la production, sécurisation des facteurs de production, autonomie en intrants, structuration des filières, transformation, logistique, création de valeur ajoutée, innovation et adaptation au changement climatique.

Les projets présentés ci-après illustrent les principales initiatives actuellement identifiées. Ils constituent un portefeuille évolutif appelé à être enrichi au fur et à mesure de la mise en œuvre du Plan et de l'émergence de nouveaux besoins.

✓ **Développement de la production d'œufs et création d'une filière locale d'ovoproduits**

Le taux d'approvisionnement local en œufs est aujourd'hui estimé à près de 85 %, avec une production comprise entre 55 et 60 millions d'œufs par an. L'objectif est d'atteindre l'autosuffisance dès 2030 tout en développant une offre locale d'ovoproduits destinée notamment à la restauration collective, aux artisans et à l'industrie agroalimentaire.

Le projet prévoit la réalisation d'un complexe de conditionnement et de transformation estimé à 4,5 M €, la création d'un centre de conditionnement pour 0,8 M € ainsi que la construction de bâtiments d'élevage représentant un investissement de 3 M €.

✓ **Structuration d'une filière fourrage**

Une part importante de l'alimentation animale consommée en Guadeloupe demeure importée. Afin de renforcer l'autonomie alimentaire des élevages, le projet prévoit la mise en place d'une filière locale de production de fourrage structurée autour d'une organisation collective.

Il comprend l'acquisition d'un tracteur, d'une chaîne complète de fénaison ainsi que la construction d'un hangar de stockage. Son coût est estimé à 400 000 €. Ce projet contribuera à améliorer la résilience économique des exploitations d'élevage tout en réduisant leur dépendance aux intrants importés.

✓ **Développement des capacités de transformation de la viande porcine**

La Guadeloupe est aujourd'hui proche de l'autosuffisance en viande porcine fraîche. Le développement futur de la filière passe désormais par une meilleure valorisation de la production locale grâce au renforcement des capacités de découpe, de transformation et de commercialisation.

Ce projet vise à développer une offre plus diversifiée de produits transformés permettant d'améliorer la valeur ajoutée de la filière. Son coût reste à préciser.

✓ **Développement de systèmes innovants pour la production de tomates**

Face aux effets du changement climatique, à la pression croissante des ravageurs et à la réduction progressive des solutions phytosanitaires disponibles, la production locale de tomates connaît des difficultés importantes.

Le projet porté par IGUAFLHOR prévoit le développement de systèmes de production innovants reposant sur l'utilisation de serres, d'abris ou de filets de protection, après une phase d'expérimentation conduite avec l'IT2. L'objectif est de sécuriser les productions, d'assurer un approvisionnement régulier du marché tout au long de l'année, de diversifier les variétés proposées aux consommateurs et de réduire les importations.

✓ Développement des vergers de fruits et d'agrumes

Depuis l'apparition du Huanglongbing (HLB) en 2011, les surfaces et la production d'agrumes ont fortement diminué en Guadeloupe passant de 6 000 tonnes à seulement 1 000 tonnes par an. Les travaux conduits par le CIRAD sur la sélection de variétés plus tolérantes permettent aujourd'hui d'envisager une relance progressive de la filière grâce à un programme de replantation. Le plan de relance de la filière agrumes porté par IGUAFLHOR, en partenariat avec le CIRAD, l'IT2, la FREDON et les organisations de producteurs, s'appuie sur les résultats de plusieurs années de recherche afin de reconstituer progressivement des vergers plus résilients. L'objectif est d'atteindre une production minimale de 500 tonnes par an au sein des organisations de producteurs tout en développant des systèmes de production diversifiés.

Au-delà des agrumes, le projet vise également le développement d'autres espèces fruitières, notamment la mangue, afin de diversifier l'offre locale et d'alimenter les ateliers de transformation qui s'approvisionnent encore largement en purées de fruits importées.

✓ Développement de la transformation locale de la banane

La production de semoule de banane constitue une opportunité de diversification et de création de valeur ajoutée. Les essais réalisés auprès des consommateurs ont montré un accueil favorable de ce nouveau produit.

Le projet vise ainsi à développer une filière locale de transformation permettant de mieux valoriser les productions bananières et de diversifier les débouchés économiques des producteurs.

✓ Création d'une filière locale de production de plants sains

La dépendance de nombreuses filières végétales au matériel végétal importé ou dégénéré constitue aujourd'hui un frein important au développement des productions locales.

Le projet porté par l'Institut Technique Tropical (IT2) et la région vise à créer une véritable filière semencière locale reposant sur la production de plants sains issus de la vitroculture pour les principales cultures tropicales à multiplication végétative (igname, ananas, patate douce et autres cultures stratégiques). Il prévoit notamment la création d'un laboratoire de vitroculture, d'une serre de sevrage, de tunnels de production ainsi qu'un dispositif de contrôle qualité et de traçabilité. À terme, cette démarche permettra de sécuriser l'approvisionnement en matériel végétal, d'améliorer les rendements et de renforcer l'autonomie des filières végétales.

✓ Plateforme logistique et de stockage des produits de diversification

Le développement des productions locales passe également par une meilleure organisation de leur commercialisation.

Le projet porté conjointement par IGUAFLHOR et IGUAVIE consiste à créer une plateforme logistique mutualisée destinée aux productions végétales et animales de diversification. Cet équipement permettra de regrouper, stocker et redistribuer les productions locales, tout en optimisant les flux logistiques et en facilitant l'approvisionnement des commerces, de la restauration et des consommateurs.

✓ Développement de la marque MOSO TÈ LA

Créée en 2023 afin de valoriser les productions végétales locales répondant à des exigences de qualité et de traçabilité, notamment vis-à-vis de la problématique chlordécone, la marque MOSO TÈ LA a vocation à devenir une véritable marque collective des productions agricoles guadeloupéennes.

Le projet prévoit son extension aux productions animales et aux produits transformés grâce à l'élaboration de nouveaux cahiers des charges, au développement d'outils de traçabilité, à des actions de communication et à l'animation de la démarche collective.

✓ **Structuration d'une filière locale de bio-intrants**

La dépendance de la Guadeloupe aux intrants importés constitue un enjeu majeur pour la souveraineté alimentaire.

Le projet CALISTO, porté par ELIXIRTERRA sous la marque Happy Rhizosphère, propose de développer une filière locale de bio-intrants à partir des sous-produits agricoles et agroalimentaires. Il repose sur la création d'un réseau de plateformes de lombricompostage, la production de lombricompost standardisé, le développement de biostimulants et la valorisation des biodéchets agricoles.

À horizon 2036, le projet ambitionne de fédérer 10 à 15 plateformes de production afin d'atteindre une capacité annuelle de 300 à 500 tonnes de lombricompost, contribuant ainsi au développement d'une véritable économie circulaire agricole.

✓ **Élaboration d'une méthode Label Bas-Carbone adaptée aux systèmes agroforestiers tropicaux**

La Guadeloupe dispose d'un potentiel important de stockage du carbone grâce à ses systèmes agroforestiers, mais aucune méthode du Label Bas-Carbone n'est aujourd'hui adaptée aux spécificités des territoires tropicaux.

Le projet vise à élaborer les bases scientifiques et méthodologiques nécessaires à la création d'une méthode spécifique à la Guadeloupe. Cette démarche permettra de préparer le développement de projets pilotes susceptibles de générer de nouveaux financements pour les exploitations engagées dans la transition agroécologique et de mieux valoriser les services environnementaux rendus par l'agriculture.

✓ **Déploiement de la marque « Vanni An Nou »**

La vanille représente une filière émergente à fort potentiel pour la Guadeloupe.

Le projet porté par l'APAGwa vise à structurer cette production autour de la marque collective Vanni An Nou, garantissant l'origine locale, la qualité des gousses et des pratiques de production agroforestières durables. Il prévoit également le développement de nouveaux débouchés commerciaux auprès de la restauration, du tourisme et de l'agro-transformation.

Priorités régionales à poursuivre et à conforter

Afin de déployer les ambitions régionales portées dans le cadre du SRDEii, la région Guadeloupe a organisé, en novembre 2024, les « RDV Eco » qui réunissaient plus de 80 socioprofessionnels agricoles pour définir de manière concertée les grandes priorités pour le territoire.

La productivité a été retenue collégialement comme levier principal pour atteindre les objectifs agricoles du SRDEII.

Au total, 53 défis ont été recensés pour améliorer productivité et rendements, 100 solutions et pistes d'améliorations ont été suggérées et 14 priorités ont émergé à l'horizon 2030 (annexées au PSA). Sur cette base, la collectivité a choisi de travailler prioritairement sur 5 actions impactantes transversales à entreprendre d'ici 2028. D'autres actions et projets ont été ajoutés au regard du contexte actualisé en 2025.

Les travaux menés au sein du PSA permettent de confirmer l'approche convergente de l'Etat et de la région, de rendre la stratégie régionale parfaitement lisible au regard des prérogatives régionales, de mettre en exergue les actions/projets phares soutenus par la collectivité régionale et d'identifier les points/projets/sujets nécessitant un renforcement des dispositifs nationaux (moyens financiers, appuis réglementaires, etc) pour atteindre les objectifs du PSA. Les priorités ainsi déclinées par la collectivité régionale :

- Le développement de la production locale de semences et de plants sains ;
- La valorisation des métiers de l'agriculture pour attirer les jeunes générations
- L'accompagnement systémique des agriculteurs en s'appuyant sur l'approche d'incubateurs agricoles ;
- La simplification de l'accès aux aides ;
- L'amélioration de la communication régionale.
- Le déploiement d'un modèle économique plus adapté au sein de la filière canne ;
- L'accompagnement de l'agrotransformation, incluant : a) la structuration de la filière banane plantain adossée à une unité agro-industrielle ; b) la création d'une halle technologique au service des porteurs de projets et des entreprises ; c) la mise en place d'un modèle économique viable pour les abattoirs et ateliers de découpe ;
- La modernisation et l'amélioration des circuits de commercialisation, en particulier à travers le projet de structuration de marchés (ex : Gourdeliane) et le développement de la restauration collective ;
- Le soutien systémique à l'installation de nouveaux agriculteurs : incubateurs, accompagnement individualisé, innovations, actions d'optimisation de la formation, soutien à l'emploi, et outils financiers adaptés, etc.
- Le développement de systèmes agroécologiques et une agriculture innovante.
- L'exemple de choix de productions à relancer, structurer ou conforter en priorité sur le court/moyen terme : porc, agrumes, volailles, productions vivrières, pois et la banane plantain.

Comme décrit précédemment dans certains volets relatifs aux facteurs de production, la région souhaite que l'intervention nationale soit adaptée au territoire, correctement dimensionnée au regard des besoins identifiés et complémentaire aux financements existants. Sur ce dernier point, il pourrait s'agir 1) de renforcer significativement les moyens dédiés aux productions de diversification ; 2) d'accompagner les surcoûts et l'augmentation généralisée des prix ; 3) de déployer un dispositif assurantiel efficient ; 4) d'optimisation la formation agricole au regard du contexte stratégique décrit ; 5) de mettre en place des dispositifs adaptés à l'emploi agricole ; 5) permettre de sécuriser le revenu agricole et améliorer la retraite des agriculteurs ; 6) d'améliorer les contrôles/régulations des flux des importations, des normes et réglementaires ; 7) soutenir un cadre financier européen spécifique, à hauteur des ambitions portées.

Le présent Plan de souveraineté alimentaire constitue une feuille de route collective visant à renforcer durablement la capacité de la Guadeloupe à produire une alimentation locale, résiliente et créatrice de valeur. Il traduit une ambition partagée par l'ensemble des acteurs du territoire, fondée sur les atouts des filières agricoles, les enseignements des groupes de travail et les perspectives offertes par l'innovation, la recherche et la transition agroécologique.

Les objectifs de production, les actions proposées et les projets structurants présentés dans ce document devront être suivis et actualisés régulièrement afin de tenir compte des évolutions du contexte économique, climatique, sanitaire et géopolitique. La réussite du Plan reposera sur une mobilisation durable des partenaires publics et privés, des organisations professionnelles, des organismes de recherche, des collectivités et des agriculteurs.

Au-delà des objectifs chiffrés, ce Plan affirme une ambition : faire de la souveraineté alimentaire un levier de résilience, de développement économique et de valorisation des productions agricoles guadeloupéennes à l'horizon 2036.

ANNEXES

- Annexe 1 : Bibliographie PSA 2026
- Annexe 2 : Portraits cartographiques des espaces agricoles guadeloupéens
- Annexe 3 : Tableau de synthèse production, taux de couverture et objectifs
- Annexe 4 : Courbes de production Guadeloupe
- Annexe 5 : PSA 2023 et objectifs actualisés
- Annexe 6 : Conseil Régional SRDEII
- Annexe 7 : Conseil Régional RDV ECO
- Annexe 8 : Contribution de la chambre d'agriculture au Plan de souveraineté alimentaire
- Annexe 9 : Contribution du Parc National de la Guadeloupe au Plan de souveraineté alimentaire
- Annexe 10a : Fiche méthodologique taux de couverture DROM 2026
- Annexe 10b : Indicateurs-PSA TCOM juin 2026 SSP
- Annexe 11 : Contribution du département au Plan de souveraineté alimentaire